



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des pêches et des océans

FOPO • NUMÉRO 014 • 3^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 10 mai 2010

Président

M. Rodney Weston

Comité permanent des pêches et des océans

Le lundi 10 mai 2010

• (1540)

[Traduction]

Le président (M. Rodney Weston (Saint John, PCC)): La séance est ouverte.

Merci beaucoup, mesdames et messieurs, de vous joindre à nous aujourd'hui. Au nom du Comité permanent des pêches et des océans, je vous exprime ma reconnaissance d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer pour essayer de répondre à certaines questions que nous pourrions poser à la suite de vos témoignages et, également, de répondre aux préoccupations que nos membres entretiennent au sujet de l'aquaculture industrielle.

Monsieur Werring, je pense que vous serez le premier à commencer pour votre groupe, par vidéoconférence. Est-ce exact?

M. John Werring (spécialiste de l'habitat aquatique, Programme de conservation marine et de l'eau douce, Fondation David Suzuki): Non, monsieur le président. C'est David Lane qui commencera.

Le président: Merci.

Monsieur Lane, nous accordons généralement dix minutes pour les exposés. Veuillez présenter les personnes qui vous accompagnent, là-bas, à la vidéoconférence, et M. Tyedmers, qui est ici présent dans la pièce où nous siégeons. Quand votre temps sera écoulé, vous entendrez un top sonore. Les membres du comité sont également assujettis à une période de dix minutes pour les questions et les réponses. Vous entendrez donc ces tops, pendant la séance du comité. Ne vous en inquiétez pas. Cependant, je vous demande de conclure vos observations après que vous aurez entendu le top. Je vous en suis reconnaissant d'avance.

Monsieur Lane, veuillez commencer par vos remarques liminaires.

M. John Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, PCC): J'invoque le Règlement.

Monsieur le président, puis-je vous interrompre un moment?

Le président: Allez-y, monsieur Weston.

M. John Weston: Je vois un petit carré sur l'écran. Je me demande si, là-bas, les gens savent qui est ici. Peut-être pourriez-vous leur donner un aperçu de la composition du comité, à moins qu'ils ne la connaissent déjà. Il suffirait d'une dizaine de secondes.

Le président: Merci, monsieur Weston, pour votre mise au point.

Je suppose que les témoins d'aujourd'hui connaissent les membres du comité. C'est au moment de poser vos questions que vous serez identifiés. Nous comptons sur la vidéo pour montrer votre visage aux membres ici présents, mais, à l'intention des personnes qui se joignent à nous par vidéoconférence, je précise que je suis entouré de MM. Allen, Calkins et Kamp, de Mme O'Neil-Gordon ainsi que de MM. Weston, MacAulay, Byrne, Andrews, Blais, Plamondon et

Donnelly. Ils font tous partie du comité, comme moi, d'ailleurs. Je suis M. Weston.

Monsieur Lane, je vous saurais gré de commencer votre exposé. Merci.

M. David Lane (directeur exécutif, T. Buck Suzuki Environmental Foundation, Fondation David Suzuki): Je suis David Lane. Je suis de la T. Buck Suzuki Environmental Foundation. À mes côtés, j'ai John Werring, de la Fondation David Suzuki, et Ruby Berry, de la Georgia Strait Alliance, ainsi que Michelle Molnar, également de la Fondation David Suzuki.

Pouvez-vous me préciser quelque chose au sujet des dix minutes qui nous sont accordées? Est-ce dix minutes pour tout le groupe de quatre personnes ou dix minutes pour chaque membre du groupe?

Le président: C'est dix minutes pour tout le groupe, monsieur Lane.

M. David Lane: D'accord, très bien. Nous serons donc brefs.

Nous représentons une coalition de groupes de la Colombie-Britannique appelée Coastal Alliance for Aquaculture Reform, ou CAAR. Ces groupes sont représentés ici aujourd'hui et comptent en plus Watershed Watch et la Living Oceans Society. L'Alliance existe depuis maintenant 10 ans. Elle s'intéresse aux répercussions environnementales de la salmoniculture. Les solutions qu'elle cherche semblent indiquer, avec beaucoup de certitude, que la réponse se trouve dans les techniques d'élevage en milieu fermé, qui permettent de supprimer presque toutes les incidences environnementales qui ont été signalées par les scientifiques.

Je suis de la T. Buck Suzuki Environmental Foundation. Dans un souci de clarté, je précise que cette fondation est distincte de la Fondation David Suzuki, son histoire est différente et elle s'intéresse uniquement à la pêche, tandis que le mandat de la Fondation David Suzuki est très large.

Je tiens à vous parler de l'élevage en milieu fermé, qui, d'après nous, est une solution très viable aux problèmes que cause, en Colombie-Britannique, l'élevage du saumon en enclos constitués de filets et que décrivent les publications scientifiques. Nous croyons que cette technique parvient à réunir les principales solutions à ces problèmes.

Le pou du poisson est l'un des problèmes les plus souvent signalés et imputés à la salmoniculture. Grâce à l'élevage en milieu fermé, ce parasite ne ferait plus problème, et aucune maladie ne serait communiquée au milieu marin. Nous posons par hypothèse que la plupart des élevages en milieu fermé seraient situés sur la terre ferme; c'est ce qui permettrait la suppression presque totale de ces problèmes.

Il en serait de même du problème des poissons échappés d'élevage, du problème des hécatombes causées par les mammifères marins prédateurs, c'est-à-dire les lions de mer, les phoques et les otaries, qui sont fréquentes sur les côtes de la Colombie-Britannique, et du problème de la contamination du milieu océanique par les antibiotiques et les pesticides. L'élevage en milieu fermé sur la terre ferme permet de les résoudre tous. C'est pourquoi la coalition y voit une solution de rechange qui devrait être prescrite et appuyée par l'État. Nous devrions entamer une période de transition vers l'adoption de cette technique.

Un certain nombre de mythes, très faciles à dissiper, entourent l'élevage en milieu fermé. On prétend souvent qu'il n'est ni économiquement ni techniquement viable. Nos porte-parole mettront les choses au clair.

Certains ont prétendu que cette forme d'élevage consommait plus d'énergie, qu'elle produisait donc plus de gaz à effet de serre, qu'elle produisait aussi des déchets, lesquels exigent un traitement. En fait, nous croyons que tous ces problèmes sont très faciles à résoudre, grâce à l'utilisation des déchets comme engrais pour les cultures hydroponiques, notamment en serres. On a essayé de la sorte les déchets de beaucoup de types différents d'aquaculture.

En outre, on peut produire de l'énergie à partir de ces déchets. Grâce à la digestion anaérobie, on peut en produire suffisamment pour faire fonctionner tout un système d'élevage en milieu fermé, et on en produirait, probablement, un excédent.

C'était une introduction. Je cède la parole à John Werring, de la Fondation David Suzuki.

• (1545)

M. John Werring: Merci, David.

Monsieur le président, je me nomme John Werring. Je suis de la Fondation David Suzuki. Je suis un spécialiste de l'habitat aquatique. Je possède une maîtrise en sciences de l'Université de la Colombie-Britannique. Je suis biologiste agréé pour l'exercice de ma profession en Colombie-Britannique.

Je tiens à vous signaler que l'un des objectifs de la Fondation David Suzuki et de la CAAR, en général, est d'essayer d'amener l'aquaculture industrielle canadienne dans une étape de transition vers l'adoption de méthodes plus durables et moins nocives pour l'environnement. L'aquaculture en système fermé est certainement l'une de ces méthodes et c'est probablement la meilleure.

Un problème que j'aimerais soulever est le suivant: nous avons appris que le gouvernement canadien se proposait de développer l'aquaculture industrielle au Canada au cours de la prochaine décennie, et que la seule technique qu'il proposait à cette fin était l'élevage dans des enclos en filet. Nous essayons de l'amener à envisager l'emploi de systèmes en milieu fermé pour ce développement, mais, dans les réunions où l'on discute de cette nouvelle stratégie de développement, l'Initiative nationale pour des plans d'action stratégiques en aquaculture, qui est promotionnée par le ministère des Pêches et des Océans, chaque fois qu'on conteste l'élevage dans les enclos en filet et qu'on parle en faveur des systèmes en milieu fermé, on se fait dire que c'est exclu. Nous pensons que le comité doit en être informé.

Merci beaucoup.

Mme Michelle Molnar (chercheuse océanographique et analyse des politiques, Fondation David Suzuki): Je m'appelle Michelle Molnar, de la Fondation David Suzuki, et suis titulaire d'un baccalauréat en économie de l'Université of Western Ontario et d'une maîtrise en politique publique de l'Université Simon Fraser.

Même si l'on considère généralement que l'aquaculture en milieu fermé offre plusieurs avantages environnementaux, sa viabilité économique ne fait toujours pas l'unanimité. À ce jour, aucune analyse économique n'en a évalué tous les impacts du point de vue sociétal.

Deux tentatives d'analyse financière ont toutefois été faites récemment. Ces études portaient sur un sous-ensemble de coûts et d'avantages qui s'appliquent au propriétaire-exploitant ou à l'investisseur. Dans ces deux études, on a conclu que l'aquaculture sur terre ferme peut générer un revenu net positif. Nous recommandons de poursuivre cette analyse afin d'inclure toutes les parties concernées, y compris le gouvernement, les premières nations, l'environnement, les communautés locales et le grand public.

L'une des deux études ou analyses financières dont j'ai parlé a été réalisée par M. Andrew Wright, de Save Our Salmon. Il a constaté que les coûts en capital s'élèvent à environ 12 millions de dollars, que les coûts d'exploitation annuels sont inférieurs à 6 millions de dollars, et que le revenu net va de 5 à 13 millions de dollars, selon la stratégie de capture employée. Le segment supérieur de cette fourchette va de pair avec l'utilisation potentielle des déchets comme matière première pour un deuxième produit, dont David a parlé plus tôt.

La deuxième étude a été menée dernièrement par Pêches et Océans Canada, qui a constaté que les coûts en capital sont d'environ 22 millions de dollars, que les coûts d'exploitation annuels s'élèvent à approximativement 7 millions de dollars, que le revenu net positif totalise environ 600 000 \$ et que la valeur nette actuelle, calculée sur une période de trois ans, est inférieure à 2 millions de dollars.

Nous avons toutefois trouvé les coûts en capital élevés, et l'estimation des frais et de la quantité de terre et d'équipement excessive. Nous nous sommes en outre interrogés sur les suppositions relatives aux estimations des coûts des aliments et de la main-d'oeuvre, du taux de contingence et des taux de dépréciation utilisés. En outre, les impacts environnementaux n'ont pas été pris en compte.

CARR et Marine Harvest ont convenu de réaliser ensemble une analyse économique, qui s'effectuera en quatre temps. On établira d'abord des critères de rendement, puis on effectuera une analyse financière semblable à celle du MPO et d'Andrew Wright. On évaluera ensuite les impacts externes et tentera, dans la mesure du possible, d'en déterminer l'incidence monétaire. En dernier lieu, on cherchera à établir un modèle économique tenant compte des économies d'échelle, de l'amélioration de la production, d'un éventail de matrices environnementales, socioéconomiques et performantielles, et des économies de coûts que permettrait l'établissement de cette technologie près des centres plus développés.

• (1550)

Mme Ruby Berry (coordonnatrice de programmes, élevage de salmonidés, Georgia Strait Alliance, Fondation David Suzuki): Bonjour à tous. Je m'appelle Ruby Berry, de la Georgia Strait Alliance. J'aimerais vous parler du potentiel de développement économique des collectivités.

Je crois comprendre que vous avez vu le rapport que nous avons corédigé, où il est question de l'évaluation internationale des systèmes d'aquaculture en milieu fermé. Je voulais vous faire remarquer que même s'il s'agit d'un tour d'horizon valable et que la plupart des systèmes qui figurent dans ce rapport sont toujours en activité, cette analyse était désuète presque dès sa parution. Aux dires des exploitants, cette technologie se développe par à-coups, de sorte qu'il est difficile de faire état de la situation dans des publications.

Nous constatons donc que la technologie d'aquaculture en milieu fermé s'est améliorée au point où il ne fait aucun doute, pour les ingénieurs ou les exploitants, qu'il s'agit d'un système technologiquement viable d'élevage des poissons. En fait, cette technologie pourrait être encore plus efficace, puisque les ratios de croissance et les conditions d'élevage des poissons peuvent être optimisés pour accélérer substantiellement la croissance des poissons.

Par conséquent, un certain nombre de collectivités et d'entreprises souhaitent établir des bassins hermétiques. Nous avons entendu parler de cinq à sept projets actuellement en élaboration, dont certains sont prêts à être lancés. Le seul obstacle pour l'instant, c'est l'investissement, un écueil d'ordre économique. Dans les tableurs, les recherches économiques effectuées à ce sujet indiquent que les investissements devraient rapporter dans un délai de cinq à sept ans. Ce n'est que l'investissement initial qui constitue un défi.

Un certain nombre de premières nations, de petits exploitants et d'ingénieurs, qui mettent actuellement au point des éclosiers qui sont, en fait, une évolution de la technologie alevinière, considèrent que cette approche favorise l'emploi local. On peut établir les bassins hermétiques dans des régions moins éloignées pour qu'ils soient à proximité de la main-d'oeuvre. Des attentes se font jour concernant une meilleure sécurité alimentaire. De plus, des projets sont en cours d'élaboration, qu'il s'agisse de modestes initiatives locales de la taille d'une exploitation ayant des enclos en filet — des projets qui favorisent l'économie, l'emploi et l'alimentation à l'échelle locale — ou de grands projets industriels visant à exporter et à concurrencer les systèmes d'enclos en filet actuels.

Deux systèmes d'aquaculture en milieu fermé sont en exploitation actuellement, l'un dans la vallée du Bas-Fraser, qui approvisionne essentiellement un créneau du milieu de la restauration de Vancouver, et l'autre, dans l'État de Washington. Ce dernier vient de nouer des relations avec Overwaitea Food Group, qui vend maintenant du saumon élevé en bassin hermétique dans ses magasins et qui affirme ne pas payer le prix fort. L'exploitant vend ces poissons au même taux que celui des poissons élevés dans des enclos en filet et réalise tout de même des profits. Il nous a déclaré tout de go que si nous construisions le système, il l'achèterait. Il s'intéresse clairement aux méthodes de salmoniculture écologiquement viables et est favorable à l'adoption de l'élevage en bassin hermétique.

Comme je l'ai souligné, certains de ces groupes sont prêts à agir, et tout ce qui les empêche d'aller de l'avant, c'est le manque de fonds.

Nous nous adressons donc à vous pour que vous recommandiez au gouvernement d'assurer un certain financement. Quelques mécanismes sont déjà en place dans le cadre du PIAAM et d'autres programmes de financement. Tout irait rondement si des fonds

pouvaient être affectés au développement de bassins hermétiques, des fonds qui seraient supérieurs aux affectations actuelles afin de permettre aux projets d'aller de l'avant. Mais comme je l'ai indiqué, ces systèmes ne tarderont pas à devenir autosuffisants économiquement et environnementalement.

• (1555)

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Tyedmers, avez-vous prévu un discours?

M. Peter Tyedmers (professeur agrégé, École pour les ressources et l'étude du milieu, École d'administration, Université Dalhousie): Je vous sais gré de votre intérêt et de votre invitation à comparaître. C'est la première fois qu'on m'offre une pareille occasion.

Je m'appelle Peter Tyedmers et suis économiste écologique. J'ai étudié en géosciences et en droit avant de faire un doctorat à l'Université de la Colombie-Britannique dans un domaine appelé gestion des ressources et études environnementales. En fait, certains de mes anciens collègues de la côte ouest assistent à la présente séance par vidéoconférence.

Depuis neuf ans, je travaille à l'École pour les ressources et l'étude du milieu de l'Université Dalhousie, où je suis entré en 2001 en qualité de professeur adjoint avant de devenir professeur agrégé en 2007.

Dans le domaine de l'économie écologique, mes recherches visent à comprendre ce que nous appelons les impacts énergétiques et environnementaux des systèmes alimentaires sur le cycle de vie. Nous utilisons un outil appelé analyse du cycle de vie pour comprendre l'ensemble des flux de matières et d'énergie qui entrent dans la production de biens. J'utilise ces analystes du cycle de vie pour évaluer les impacts des systèmes alimentaires, particulièrement ceux du secteur des pêches et de l'aquaculture, et comment les technologies peuvent nous éloigner ou nous rapprocher d'un avenir plus durable.

Avec mes collègues et mes étudiants, j'ai travaillé à un certain nombre de projets de recherche dans le domaine des pêches et de l'aquaculture, m'intéressant à la pêche au homard aux États-Unis et au Canada, à la pêche au krill dans l'Antarctique et à la consommation d'énergie de l'industrie mondiale de la capture traditionnelle. Je présume, compte tenu de l'objet de votre étude, que vous vous intéressez probablement aux travaux que nous avons effectués dans le cadre de notre projet d'évaluation du cycle de vie du saumon, des travaux que j'ai entrepris avec mes étudiants et des collègues du Swedish Institute for Food and Biotechnology de Gothenburg et Ecotrust, une organisation de Portland, en Oregon.

Ce projet visait à évaluer et à comprendre les flux de matières et d'énergie et les impacts environnementaux à l'échelle mondiale — y compris la contribution aux émissions de gaz à effet de serre et aux émissions utrifiantes — des régions qui s'adonnent le plus à la salmoniculture, soit la Norvège, le Chili, l'Écosse, l'Alaska et la Colombie-Britannique. Nous sommes le quatrième producteur du saumon au monde.

Dans le cadre de ce projet, nous voulions également examiner des méthodes différentes de production de saumon. Un de mes étudiants a entrepris d'évaluer l'incidence qu'aurait l'adoption d'une salmiculture biologique, alors qu'un autre a commencé à examiner les implications potentielles de technologies d'élevage de remplacement. Nous nous sommes donc penchés sur divers environnements d'élevage des salmonidés, et je suppose que ce sont ces travaux qui vous intéressent le plus actuellement.

Ces travaux étaient dirigés par un de mes anciens étudiants, M. Nathan Ayer. Tous ces travaux, y compris ceux-ci, s'appuyaient sur ce que j'appelle l'analyse du cycle de vie. Ce que nous cherchions avant tout à mieux comprendre, c'est la possibilité de passer d'un élevage en enclos à filet traditionnel à d'autres formes de production. Nous et les témoins qui participent par vidéoconférence croyons bien saisir les avantages qu'apporteront ces systèmes en atténuant les impacts écologiques locaux. Cependant, jusqu'à présent ou jusqu'à ce que nous entreprenions cette étude, nous ne comprenions pas vraiment à quel point ces systèmes exigent de matières et d'énergie et provoquent des problèmes environnementaux à grande échelle.

Nous avons donc entrepris nos travaux afin de comparer un élevage en enclos à filet très typique de la Colombie-Britannique du milieu des années 2000, utilisant un système à sacs en milieu marin mis à l'essai dans cette province, aux données sur ce que nous appelons une exploitation à système fermé, où l'on pompait l'eau salée de l'océan pour alimenter trois bassins afin d'élever des saumons à des fins commerciales pour une période de trois ans, je crois, ou deux cycles de croissance complets. Nous avons également utilisé des informations sur une toute nouvelle exploitation, datant de quatre ou cinq ans. Cette exploitation, située en périphérie de Truro, en Nouvelle-Écosse, utilise un système à circuit fermé alimenté en eau douce.

• (1600)

Je ferais remarquer que si les trois premiers systèmes analysés servaient à l'élevage du saumon de l'Atlantique, celui de la Nouvelle-Écosse hébergeait des ombles chevaliers. Je crois que dans le cadre de la présente étude, la différence d'espèces est de moindre importance; mais si quelqu'un s'intéresse à la question, je serais heureux d'en discuter.

Nous avons choisi ces systèmes en raison des données réelles disponibles. Nous ne voulions pas analyser des systèmes artificiels ou théoriques, même s'il peut être intéressant et instructif de le faire. Ce projet nous donnait une occasion concrète d'exploiter des données réelles tirées d'études pilotes ou d'exploitations commerciales afin de comprendre quelles sont les ressources nécessaires à l'élevage du saumon dans les divers systèmes.

Cette étude m'a également été profitable, car elle nous a permis d'examiner un éventail de méthodes d'élevage du poisson. Si l'on considère un enclos à filet comme un système relativement ouvert et un système hermétique alimenté à l'eau douce comme un milieu où les poissons qui y sont produits sont promis à une mort certaine s'ils en sortent, l'étude couvre toute la gamme de technologies potentielles qui sont envisagées.

Avant de faire brièvement état de quelques résultats, permettez-moi de formuler deux remarques.

Nos travaux n'ont pas porté sur les avantages écologiques locaux, les coûts ou les aspects socioéconomiques de ces systèmes.

Sachez également que nous n'avons pas cherché à déterminer les résultats que l'on pourrait obtenir si ces technologies étaient plus efficaces, que ce soit par suite d'économies d'échelle ou de l'application de meilleures technologies, comme l'emploi de

meilleures pompes ou de nouvelles méthodes recourant à d'autres aliments. Nous avons examiné les systèmes et leur fonctionnement tels qu'ils étaient. Nous avons relevé des différences notables dans le rendement des divers systèmes analysés.

Je vous donnerai très brièvement un peu de contexte. Quand on réalise ce genre d'étude et étudie un système à enclos à filet, par exemple, on cherche à déterminer la quantité totale de gaz à effet de serre émis pour produire une tonne de saumons. De façon générale, l'alimentation est responsable de 90 p. 100 des gaz à effet de serre. La contribution des activités de l'exploitation ou des bateaux est pour sa part minime. C'est ce que nous avons constaté dans le cas du système à enclos à filet.

Cependant, quand il s'agit d'un élevage plus intensif et plus fermé, il faut adopter des écotecnologies et utiliser des pompes pour déplacer l'eau et ajouter de l'oxygène provenant de bouteilles ou de générateurs. Si l'on exploite un système à circuit fermé, il faut utiliser la technologie pour purifier l'eau, sinon l'environnement ne sera pas propice à la croissance des poissons.

Il faut de l'énergie pour alimenter ces technologies, qui accomplissent les fonctions de l'écosystème dans un enclos à filet. En passant dans les filets, l'eau apporte de l'oxygène et emporte les déchets. Cette méthode a un prix sur l'environnement local, mais si on la remplace par des technologies, on a besoin d'électricité.

Permettez-moi de vous donner quelques exemples. La différence était minime entre le système à enclos à filet et le système à sacs en milieu marin mis à l'essai en Colombie-Britannique, largement parce qu'on ne consommait de l'électricité que pour déplacer l'eau sur une courte distance, soit de l'extérieur à l'intérieur des bassins. Ces systèmes étaient donc semblables au chapitre de la consommation totale d'énergie ou des émissions de gaz à effet de serre. Par contre, dans le cas des bassins sur la terre ferme, comme on en trouve à Cedar, en Colombie-Britannique, les intrants énergétiques augmentent substantiellement.

Pour mettre les choses en contexte, j'ai ici des notes sur les émissions de gaz à effet de serre. Si on le compare au système à enclos à filet mouillé, le système ouvert exigeait cinq fois plus d'énergie et produisait cinq fois plus de gaz à effet de serre. Quant au système fermé, je crois que c'était environ dix fois plus.

• (1605)

Sachez toutefois que si le système d'élevage de la Nouvelle-Écosse produisait davantage de gaz à effet de serre, c'est en partie parce que cette province tire environ 80 p. 100 de son électricité du charbon, alors que la Colombie-Britannique produit environ 90 p. 100 de la sienne par l'entremise de centrales hydroélectriques. Ainsi, les différences entre ces systèmes sont principalement attribuables à la quantité supérieure d'énergie qu'il faut pour pomper, oxygéner et filtrer l'eau et fournir les autres intrants nécessaires au maintien d'une eau de haute qualité. Dans le cas des systèmes installés sur la terre ferme, la différence vient des intrants en énergie fossile dont on a besoin en Nouvelle-Écosse pour maintenir le régime thermique de l'environnement. Comme il fait froid dans cette province, il faut chauffer les installations en hiver pour s'assurer que les poissons restent en vie ou, à tout le moins, se nourrissent suffisamment pour devenir rentables.

Pour expliquer les choses simplement, même s'il peut être avantageux d'isoler les saumons de l'environnement aquatique parce que l'on réduit les interactions écologiques locales, on perd une partie ou la totalité des fonctions de l'écosystème, qui fournit l'oxygène, élimine les déchets et maintient un régime thermal raisonnable, des fonctions qui doivent être assumées par les technologies.

Cela ne signifie pas qu'il faut abandonner la mise à l'essai à grande échelle de systèmes d'élevage sur terre ou de circuits fermés. Il faut toutefois comprendre qu'en cherchant à améliorer la situation environnementale et écologique à l'échelle locale, nous pourrions bien contribuer aux problèmes planétaires.

Le président: Monsieur Tyedmers, je vais devoir vous interrompre. Je suis navré, mais nous n'avons plus de temps, et les membres ont...

M. Peter Tyedmers: Je suis navré; bien sûr. Je n'ai tout simplement pas entendu la sonnerie.

Le président: En fait, le greffier a oublié de régler la minuterie.

M. Peter Tyedmers: Je suis désolé. J'ai parlé longuement sans m'en rendre compte.

Le président: Pas de problème.

Monsieur Byrne, vous aviez des questions.

L'hon. Gerry Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte, Lib.): Merci, monsieur le président. Je vais commencer par poser une question à M. Tyedmers.

En votre qualité d'économiste écologique, ou d'économiste des ressources naturelles, vous avez dit que l'un de vos domaines de spécialité ou de vos champs d'étude était l'énergie produite au sein des systèmes alimentaires. Seriez-vous d'accord pour dire qu'au chapitre de la production de saumon, d'après les indices de consommation, on obtient un avantage important par rapport à d'autres systèmes de production d'aliments comme ceux de l'industrie du boeuf ou de la volaille, par exemple? Contesteriez-vous ces données — et mes chiffres ne sont peut-être pas tout à fait exacts, ici — selon lesquelles il faut cinq, six ou peut-être même huit kilogrammes de nourriture pour produire un kilogramme de boeuf? Pour ce qui est de l'industrie du saumon, ce ratio est pratiquement de un pour un. En fait, il faut 1,25 à 1,5 kg d'aliments pour produire un kilogramme de saumon. Est-ce exact?

M. Peter Tyedmers: Grosso modo, si l'on tient seulement compte des aliments requis pour l'élevage d'une certaine biomasse de poisson, en ce qui a trait au saumon élevé dans des enclos en filet, ce ratio tourne autour de 1,3 kg. Parfois, il est encore mieux. Et d'autres fois, quand les choses tournent mal, le taux est plus élevé.

Les données sur la production de boeuf dont je me souviens correspondent à celles que vous avez citées. Le ratio est bien plus élevé. Cela est dû à plusieurs raisons, mais je vous mets en garde contre l'utilisation d'un indice de consommation d'aliments comme mesure rigoureuse pour évaluer la performance écologique globale, car les régimes respectifs de ces animaux sont très différents. Par exemple, la teneur en eau — mes collègues qui s'adresseront peut-être à vous plus tard pourraient en avoir une meilleure idée — d'un aliment granulé concentré pourrait être inférieure à 10 p. 100, alors que le fourrage ou l'ensilage dont on nourrit le bétail a une teneur en eau supérieure. Dans l'un des cas, on se débarrasse de beaucoup d'eau pour obtenir un aliment à haute densité et à valeur nutritionnelle élevée. C'est une mauvaise mesure de l'efficacité. Ces animaux sont aussi complètement différents, parce que les

aliments à sang chaud doivent maintenir leur température supérieure à la température ambiante, alors que ce n'est pas le cas des poissons.

Permettez-moi maintenant de répondre à votre question principale quant à savoir si les systèmes d'élevage de saumon ont un rendement supérieur sur le plan de l'efficacité. Il vous faut toujours garder à l'esprit ce que vous mesurez lorsqu'il s'agit d'efficacité. S'il est question d'extrants énergétiques industriels, alors oui, ces systèmes sont plus performants que dans le cas de l'élevage d'animaux terrestres, et du bétail en particulier, mais ils ne sont pas beaucoup mieux que les systèmes d'élevage de poulets. Ceux-ci sont en fait très performants, et sont comparables aux systèmes de salmoniculture. En ce qui touche les gaz à effet de serre, la production de saumons d'élevage est encore une fois plus performante que celle du boeuf. Bref, disons les choses ainsi: si l'on produit une tonne de saumons d'élevage, on produira, au cours d'un cycle de vie, environ 2 tonnes d'équivalent-CO₂. Pour le boeuf, cela donne un équivalent-CO₂ d'environ 10 à 14 tonnes.

• (1610)

L'hon. Gerry Byrne: Je ne veux pas vous couper, mais le temps nous est compté, comme vous pouvez l'imaginer.

Vous avez introduit un concept très important: la façon de considérer les variables ayant une incidence sur cette industrie. Bien sûr, je ne suis pas là pour mener la discussion, mais je remarque que la quantité de protéines animales dans les aliments pour poissons est relativement petite comparée à celle contenue dans les aliments des autres animaux d'élevage. Selon moi, c'est une juste remarque.

M. Peter Tyedmers: Je pense que c'est l'inverse. La quantité de protéines d'origine animale présente dans le régime d'un saumon d'élevage, bien qu'il n'est pas nécessaire qu'elle soit aussi importante, tend à atteindre des proportions bien plus grandes que la quantité de protéines animales qui est finalement utilisée dans un système d'élevage de porcs ou de vaches laitières.

L'hon. Gerry Byrne: Pour ce qui est du lieu où nous pourrions véritablement étudier la question, il faut bien commencer quelque part. Où notre comité pourrait-il se rendre afin d'examiner un système d'aquaculture en circuit fermé au Canada, que ce soit sur la terre ferme ou en milieu marin? Où pourrions-nous aller pour en voir un? D'autres témoins ont laissé entendre ici que c'était très sensé sur le plan économique. Où pouvons-nous aller pour voir l'un de ces systèmes au Canada, sinon ailleurs dans le monde?

M. Peter Tyedmers: Au Canada, il me vient à l'esprit la ferme d'élevage d'ombles de l'Arctique, près de Truro. Elle est située dans la réserve de Millbrook. À ma connaissance, elle est en opération depuis peut-être quatre ou cinq ans.

L'hon. Gerry Byrne: Devrions-nous nous montrer prudents pour ce qui est d'établir des ressemblances entre l'omble et le saumon?

M. Peter Tyedmers: Je ne suis pas un biologiste des pêches, mais d'après ce que j'ai compris...

L'hon. Gerry Byrne: Nous étudions la salmoniculture.

M. Peter Tyedmers: Je le comprends. Nos amis de la côte ouest en connaissent quelques-uns dans le sud de la Colombie-Britannique. Je pense qu'il y a là-bas un système terrestre à circulation d'eau continue. Je ne pense pas que c'est un système où l'eau est recyclée.

En ce qui concerne l'omble et le saumon, la raison pour laquelle on élève des ombles dans des systèmes à recirculation, c'est qu'on en obtiendra un prix plus élevé; c'est un exemple d'un poisson pour lequel on obtiendra davantage au bout du compte. L'autre élément en ce qui les concerne, d'après ce que je comprends, c'est qu'ils tolèrent des densités de repeuplement plus grandes. Ces animaux pourront naturellement tolérer de se trouver dans un environnement de 60 à 70 kg de biomasse par mètre cube. Imaginez un mètre cube dans lequel il y aurait 70 kg de biomasse. Le saumon atlantique n'est pas très heureux dans de telles conditions.

L'hon. Gerry Byrne: J'ai une dernière question. Je vais ensuite céder la parole à mon collègue.

Si on en trouve dans le sud de la Colombie-Britannique, est-ce notamment dû au fait qu'on a un accès à l'hydroélectricité et au réseau électrique? Dans le nord de la Colombie-Britannique, il est moins facile d'accéder à un réseau pour obtenir une bonne hydroélectricité propre, n'est-ce pas?

M. Peter Tyedmers: Vous avez absolument raison. L'un des résultats vraiment intéressants de notre travail, c'est que nous avons pris conscience de l'importance du lieu. Le lieu compte, si l'on se préoccupe des contributions potentielles à grande échelle. L'endroit a de l'importance du point de vue des effets écologiques locaux, mais aussi des émissions de gaz à effet de serre.

• (1615)

L'hon. Gerry Byrne: Mon ami voudrait vous poser une question avant que nous terminions.

M. Scott Andrews (Avalon, Lib.): J'ai quelques questions pour vous, Peter.

Je veux juste confirmer ce que vous avez dit plus tôt et y voir plus clair. L'empreinte carbone d'un système fermé sur la terre ferme est plus grande que l'empreinte carbone de l'industrie de l'aquaculture existante; je pense que c'est ce que vous avez dit. Je voulais simplement que vous...

M. Peter Tyedmers: Bien sûr. Je me suis un peu égaré au cours de ma déclaration d'ouverture.

D'après les données provenant des systèmes qui étaient, ou qui sont en opération et que nous avons pu modéliser, c'est effectivement le cas, mais cela dépend du niveau de technologie utilisée. Plus vous utiliserez des technologies, plus vous aurez besoin d'électricité. Cela est également déterminé par l'endroit d'où vient l'électricité, alors si vous construisez un système en Nouvelle-Écosse, vous produirez davantage d'émissions de gaz à effet de serre pour la même quantité d'électricité utilisée que si vous l'aviez construit au Québec.

M. Scott Andrews: D'accord. Cela m'amène à la question que mon collègue vient d'évoquer. Où peut-on trouver ces systèmes à circulation continue au Canada? Mme Berry a mentionné qu'il y en avait un en Colombie-Britannique, et un à Washington, si je ne m'abuse. Quelle taille ont ces systèmes fermés auxquels vous faisiez allusion, madame Berry?

Mme Ruby Berry: En fait, il y a deux de ces systèmes d'élevage en enclos en Colombie-Britannique. L'exploitant de l'un d'eux, d'un système marin à recirculation, vient de s'ajouter à notre industrie. Il y en a également un dans le Lower Mainland à Agassiz, en Colombie-Britannique, qui s'appelle Swift Aquaculture. C'est une exploitation relativement petite. Je n'en connais pas les détails, mais Rob Walker vient de se joindre à nous, et il pourrait peut-être vous dire où se trouve son exploitation.

M. Robert Walker (directeur des opérations canadiennes, AgriMarine Industries Inc.): Bonjour à tous.

M. Scott Andrews: Allez-y, monsieur.

M. Robert Walker: Je m'apprêtais à dire que j'avais préparé un exposé pour un peu plus tard, mais nous avons une exploitation à Middle Bay, près de la rivière Campbell, et nous utilisons la technologie Future SEA, qui est une technologie plus ancienne. Je pense que vous en parliez plus tôt. Nous avons l'intention de mettre en fonction notre système d'enclos à parois solides plus tard cette année.

M. Scott Andrews: Donc, au Canada, il n'y a pas de systèmes d'enclos à grande échelle qui nous permettraient d'établir une comparaison?

M. Robert Walker: C'est exact.

M. Scott Andrews: D'où avons-nous tiré l'analyse financière mentionnée par Michelle, ou les deux analyses économiques qui ont été effectuées sur le sujet?

Mme Michelle Molnar: Il s'agissait de prévisions. On a utilisé les coûts associés aux installations de salmoniculture en parc clos d'autres régions du monde. On s'est fortement inspiré du modèle des systèmes de culture en parc clos d'autres espèces, et avec l'aide d'ingénieurs et de biologistes, on a fait les ajustements jugés nécessaires pour le saumon. Toutefois, il n'y a pas d'installation de salmoniculture à l'échelle industrielle ou à grande échelle ici au Canada.

Le président: Merci beaucoup.

Allez-y, monsieur Blais.

[Français]

M. Raynald Blais (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, BQ): Merci, monsieur le président.

Bonjour, mesdames et messieurs.

Ma question s'adresse aux gens de la vidéo-conférence. J'ai eu l'occasion de voir un reportage, récemment, sur les travaux de salmoniculture au Chili. Permettez-moi de vous dire que lorsqu'on voit cela, on se pose beaucoup de questions sur ce qui peut être fait, bien ou mal. Dans le cas du Chili, on comprend bien que c'est très mal fait parce qu'on vise, comme dans d'autres domaines malheureusement, la quantité plutôt que la qualité. À ce moment-là, tout est possible.

Vous nous avez parlé de bassins hermétiques et de filets ouverts dans l'océan. J'aimerais en savoir davantage sur les expériences qui ont été vécues, en Gaspésie, la circonscription du Québec que je représente, avec des bassins qui étaient en dehors de l'eau. Ils n'étaient pas dans de petites, de moyennes ou de grandes baies, mais ils étaient complètement en dehors.

J'aimerais que vous nous parliez de la manière dont on peut faire les choses. Je comprends très bien que, peu importe le genre de salmoniculture que l'on fait, à partir du moment où on la fait à grande échelle, les dangers sont beaucoup plus grands et plus nombreux. C'est ainsi que je le vois, et j'aimerais vous entendre à cet égard.

• (1620)

[Traduction]

M. David Lane: C'est moi, David Lane, qui vais vous répondre.

Je souligne que c'est généralement de ce type de système dont nous parlons. Ce sont des bassins terrestres. Il y a deux choses que je voudrais souligner. Tout d'abord, en optant pour des bassins hermétiques terrestres, vous pouvez éviter les désastres majeurs qui pourraient survenir dans le cas d'un système de parc en filet dans l'océan. Vous avez mentionné le Chili, où il y a eu une mortalité massive en raison de la maladie. La maladie vient des animaux sauvages. C'est possible uniquement dans le cas des enclos en filet.

Si vous êtes l'exploitant d'un enclos en filet, il peut se créer beaucoup de problèmes, comme la maladie ou les échappées. Environ 100 000 poissons d'élevage se sont échappés d'enclos en filet en Colombie-Britannique en 2008. Cela se traduit par des pertes de millions de dollars pour les exploitants.

On peut éviter ce genre de situation en optant pour des installations terrestres, et nous croyons qu'à l'échelle commerciale, les problèmes d'ordre technologique et économique seront résolus. Nous pensons qu'il existe une possibilité d'un nouveau type d'industrie, pas seulement sur la côte ouest de la Colombie-Britannique, mais partout au Canada, pour ce qui est de la salmoniculture dans des enceintes closes. On l'a fait avec d'autres espèces.

Il y a de bons débouchés sur le marché pour le saumon, et le Canada a une bonne réputation. Les avantages environnementaux sont clairs, et, à notre avis, on pourrait prendre une nouvelle direction positive avec une industrie viable.

[Français]

M. Raynald Blais: Quelqu'un de Vancouver voudrait-il s'exprimer sur cette question?

[Traduction]

M. John Werring: Je m'appelle John Werring, et je représente la Fondation David Suzuki.

À ce sujet, nous savons qu'il existe un éventail de technologies diverses. Tel qu'indiqué par M. Blais, on a installé des bassins sur la terre, hors de l'eau. Cela entraîne une charge dynamique, et il faut pomper l'eau de la mer jusqu'au réservoir, ce qui crée des problèmes de pompage. Pour régler ce problème, certaines personnes qui avaient installé des bassins sur la terre les ont creusés dans le sol, et ont ainsi réduit la charge dynamique nécessaire pour pomper l'eau à la surface.

Il y a toute une panoplie de technologies qu'on peut mettre à contribution; le problème, c'est qu'aucun incitatif n'est accordé aux gens pour qu'ils les utilisent. De trop nombreuses excuses sont invoquées; on dit que c'est irréalisable, que c'est trop cher ou que certaines choses sont impossibles, alors que nous savons que les technologies sont là. Nous savons qu'elles fonctionnent pour d'autres espèces de poissons, et il n'y a pas lieu de croire qu'elles ne marcheraient pas pour le saumon atlantique. Au Canada, nous devons simplement essayer de mettre en place une forme de programme qui permettra aux gens d'expérimenter ces technologies et de progresser plus rapidement. Tant que nous nous contenterons d'en parler, rien ne se fera.

Merci.

[Français]

M. Raynald Blais: Ma question s'adresse à notre témoin ici, à Ottawa. Évidemment, comme il n'y a rien de simple dans la vie, on comprend que les bassins sur terre ferme ne représentent pas une solution miracle non plus. Qui dit bassins fermés dit coûts d'exploitation plus élevés, et dit aussi maladies possibles parce que le milieu est beaucoup plus fermé. S'il y a un changement de

température quelconque, cela cause énormément de problèmes. D'ailleurs, on l'a justement vécu dans la circonscription que je représente.

Je me demande jusqu'à quel point les meilleures solutions, dans le cas du saumon d'élevage, ne seraient pas des petites quantités dans des petits bassins. Plus les bassins sont grands, plus on augmente la part de problèmes. Est-ce une bonne façon de voir les choses?

[Traduction]

M. Peter Tyedmers: Pour ce qui est de la question de l'échelle, c'est difficile à dire. Je comprends ce que vous entendez par là en disant que si les choses tournent mal et que les bassins sont petits, les conséquences ne seront pas aussi dramatiques. Or, une exploitation à grande échelle peut présenter de réels avantages. Un fois qu'on sait ce qu'on fait, on peut réaliser des économies d'échelle.

Pour ce qui est de votre question plus générale à savoir où est la solution, je n'ai pas la réponse. Nous devons toujours soupeser différents facteurs. Ultiment, pour tous les exploitants, il doit s'agir d'un projet viable sur le plan financier. Personne n'élèvera des saumons à des fins caritatives. Hormis cette considération, s'il faut mesurer les impacts locaux par rapport aux impacts mondiaux, quelqu'un doit prendre cette décision, et pour cela, il n'y a pas d'équation simple. C'est une question de valeurs que nous prenons en considération.

• (1625)

Le président: Merci.

Allez-y, monsieur Donnelly.

M. Fin Donnelly (New Westminster—Coquitlam, NPD): Merci, monsieur le président; et je tiens à remercier tous nos témoins d'aujourd'hui de nous communiquer leur point de vue.

Je vais commencer par poser quelques questions aux témoins. Je lirai simplement mes trois questions, et ensuite, n'importe quel témoin pourra répondre.

Premièrement, j'entends souvent les membres de l'industrie de l'aquaculture exprimer une préoccupation commune, c'est-à-dire qu'ils sont sévèrement ou lourdement réglementés. J'aimerais que vous répondiez à cette remarque en comparant la réglementation cette industrie aux réglementations qui s'appliquent à d'autres secteurs — la foresterie ou l'agriculture, par exemple, ou n'importe quel autre secteur que vous souhaitez.

Deuxièmement, êtes-vous d'avis qu'actuellement, le MPO fonctionne selon un principe de précaution en ce qui a trait à l'aquaculture?

Et enfin, d'après ce que j'ai compris, un certain nombre d'ONG environnementaux ont réclamé le retrait des piscicultures de saumon de ce qu'on appelle les Wild Salmon Narrows. L'un de vous pourrait-il se prononcer sur cette question? Pourriez-vous nous dire si vous êtes favorables à cette mesure, et pourquoi?

M. David Lane: Je pense que différents témoins du groupe pourront répondre à vos questions. Pour ma part, je répondrai à la première, en ce qui concerne la réglementation en place en Colombie-Britannique pour la salmoniculture dans des parcs en filet.

Je dirai d'abord qu'il y a beaucoup de règlements; mais dans les régions cruciales où il y a des impacts environnementaux, ces règlements sont trop faibles ou ne prévoient aucune disposition d'exécution. L'impact environnemental le plus abondamment médiatisé jusqu'ici a été la transmission du pou du poisson d'une exploitation salmonicole dans un enclos en filet aux saumons juvéniles sauvages des environs. À cet égard, il existe uniquement une politique provinciale, qui est inefficace pour l'élimination des poux dans les exploitations salmonicoles. C'est une politique qui n'est assortie d'aucun mécanisme d'application, et pas une seule exploitation salmonicole n'a jamais été mise en accusation ni condamnée pour quoi que ce soit de relié au pou du poisson. Il s'agit d'un problème environnemental énorme, et il n'y a absolument pas de réglementation efficace.

Je vais laisser les autres témoins répondre à vos deux autres questions.

M. John Werring: J'ai simplement une remarque à faire sur la réglementation. Je suis d'accord avec David quant fait que nous ne voyons aucune application de la réglementation, mais pour ce qui est de certains règlements comme celui en vigueur en Colombie-Britannique, c'est-à-dire le règlement provincial portant sur le contrôle des rejets de l'industrie aquacole, il s'agit probablement du règlement le plus complet que nous ayons en matière d'aquaculture. Il porte sur la manière dont les entreprises doivent gérer leurs rejets, surveiller leurs impacts sur l'environnement aquatique et le milieu benthique et déterminer si les exploitations nécessitent d'être mises en jachère. Il réglemente la quantité de tonnes de poisson sur un site. Voilà les diverses mesures en place à ce chapitre.

Conformément à une ordonnance de la Cour suprême, le gouvernement fédéral est maintenant chargé d'élaborer une nouvelle réglementation, et le processus est en cours. On examine les règlements existants dans la province de la Colombie-Britannique et on compte en utiliser une version modifiée. Cette version modifiée, à notre avis, est fortement diluée par rapport à ce qui existe. En fait, il s'agit d'une réglementation orientée vers le protocole d'expansion, dont j'ai parlé plus tôt, c'est-à-dire l'Initiative nationale pour des plans d'action stratégiques en aquaculture. Cette initiative vise non pas un nombre accru d'exploitations, mais des exploitations de plus grande taille sur les sites, au moyen d'une augmentation du nombre de parcs en filet et de la quantité totale de tonnes de poisson. La réglementation environnementale concernant les sites et le type de surveillance requise est réduite de manière significative. Nous avons de très sérieuses inquiétudes à ce sujet.

• (1630)

M. Robert Walker: Si je puis me permettre d'ajouter quelque chose, du point de vue d'un intervenant de l'industrie...

Le président: Monsieur Walker, je ne veux pas vous interrompre, mais vous êtes inscrit à l'horaire pour la deuxième heure. Si quelqu'un d'autre du groupe de témoins souhaite répondre, ce temps lui revient.

M. Robert Walker: Merci.

Le président: Quelqu'un d'autre voulait répondre à la question?

Mme Ruby Berry: Oui. Je m'appelle Ruby Berry, je représente la Georgia Strait Alliance.

Je répondrai brièvement à la question à savoir si nous pensons que le MPO applique le principe de précaution dans ce processus. Je dois dire que non.

Nous avons une tonne de données qui prouvent qu'il y a de grands risques pour que les jeunes poissons qui migrent à l'extérieur des

centres piscicoles soient touchés par le pou du poisson et d'autres maladies. Beaucoup de données démontrent que les déchets peuvent aussi causer des dommages.

Le MPO nous répond généralement que rien n'a été prouvé et que les résultats de la recherche scientifique ne permettent pas d'arriver clairement à cette conclusion. Nous ne sommes pas de cet avis. Une quantité colossale de données nous démontrent qu'il y a d'importants risques de dommage pour les poissons en migration et les stocks de poissons locaux.

Nous savons tous que les effets sur le saumon sont innombrables. De nombreux facteurs influent sur la santé du saumon sauvage lors de sa migration. Des données nous indiquent clairement que c'est peut-être un problème grave. Si le MPO appliquait le principe de la précaution, il prendrait la question beaucoup plus au sérieux qu'il ne le fait.

J'aimerais aussi aborder la question des Wild Salmon Narrows. On utilise ce terme pour décrire les passages les plus étroits entre l'île Quadra et les îles avoisinantes dans la partie nord du détroit de Géorgie. C'est un des passages qu'empruntent les jeunes saumons du fleuve Fraser; si je ne m'abuse, environ 80 p. 100 des poissons traversent cette région. D'après les pêcheurs locaux et les observations faites au fil des ans, on sait que les jeunes saumons du Fraser sont nombreux à passer par là, s'arrêtant dans les baies et les zones protégées le long du passage pour se nourrir et se reposer avant de reprendre leur migration vers le nord, jusqu'à l'océan.

Dans ce très étroit passage des eaux de l'archipel, il y a actuellement cinq piscicultures de saumon en activité. Elles contiennent près de cinq millions de poissons d'élevage. Nous avons constaté une forte incidence de poux de poisson. Nous pensons qu'il y a des risques que des maladies soient transmises à ces alevins.

Nous aimerions que ce passage soit libéré à titre de mesure provisoire, d'ici à ce que ces piscicultures soient transférées dans des parcs clos. Il s'agirait d'une mesure d'urgence qui permettrait de libérer au moins un passage pour la migration vers l'océan des jeunes saumons du fleuve Fraser.

Le président: Merci beaucoup.

Nous vous écoutons, monsieur Weston.

M. John Weston: Peter, David, John, Michelle et Ruby, par la nature des questions qui vous sont posées, vous aurez compris qu'il y a douze députés autour de cette table qui ont très envie d'en apprendre le plus possible. Vous nous êtes tous d'une grande aide, et nous vous remercions de nous faire part de vos commentaires aujourd'hui.

J'ai trois questions à vous poser.

Premièrement, des discussions ont eu lieu sur les règlements que le gouvernement du Canada va prochainement mettre en vigueur, alors qu'il devra pour la première fois régir le secteur de l'aquaculture. Avez-vous pris part aux consultations publiques qui ont précédé la mise en vigueur de la réglementation?

Deuxièmement, je voudrais poursuivre la discussion entamée par MM. Andrews et Byrne. Nous avons des photos devant nous — que vous nous avez fournies, Rob, si j'ai bien compris —, qui appuient les propos que vous avez tenus plus tôt concernant l'aquaculture en parcs clos ailleurs dans le monde, comme à Benxi, en Chine. Il y a aussi Middle Bay. Vous avez parlé de Vancouver, ce qui m'a beaucoup étonné, parce que j'avais entendu dire que cela n'avait pas donné de bons résultats et que c'était techniquement impossible. Pourriez-vous donc nous dire encore une fois où nous devrions regarder?

Ma troisième question vous paraîtra peut-être un peu délicate. Michelle, vous avez mentionné différents intervenants, dont le gouvernement, les premières nations, les groupes environnementaux, les communautés locales et le grand public. Vous n'avez pas parlé du secteur privé, mais vous nous avez dit, Peter, que personne ne voudra le faire gratuitement. Si vous deviez vous faire l'avocat du diable, quels seraient les meilleurs arguments contre les parcs clos, selon vous? Évidemment, si on pouvait récuser l'argument le plus convainquant contre vous, vous en sortiriez vainqueur.

Ce sont les trois questions que je voulais vous poser.

• (1635)

M. John Werring: Vous vouliez savoir premièrement si nous avions pris part au processus de réforme réglementaire. Nous avons effectivement participé aux consultations publiques. La Direction de la gestion de l'aquaculture et les responsables de l'élaboration de cette nouvelle réglementation fédérale au Canada ont tenu des audiences publiques ici, en Colombie-Britannique. On nous a invités à venir donner notre opinion, et c'est ce que nous avons fait. Nous avons également présenté de volumineux documents écrits au MPO.

Pour nous, c'est là que le processus se termine. Les gens ont eu l'occasion de se faire entendre. Maintenant, le ministère des Pêches et des Océans et le gouvernement devront tenir compte de ces commentaires dans l'élaboration de la nouvelle réglementation. Ces règlements nous seront en somme présentés comme un fait accompli. Je ne sais pas si nous aurons vraiment l'occasion de les commenter, sauf peut-être quand ils seront publiés dans la *Gazette du Canada*.

M. David Lane: Je pourrais répondre à votre question concernant le meilleur endroit pour lancer un projet d'aquaculture en parcs clos. Pouvez-vous me la répéter?

M. John Weston: Je voulais savoir où on peut vraiment dire que cela fonctionne. Nous avons entendu parler du Chili et de la Chine, mais un projet a été entrepris plus près de nous, soit à Campbell River, dans les basses-terres continentales. Je ne suis pas certain d'avoir bien compris votre réponse lorsque mes collègues vous ont posé la question plus tôt.

Mme Ruby Berry: Il y a une petite installation là-bas. C'est vraiment une question d'échelle. Vous pouvez en voir dans les basses-terres continentales et à Middle Bay. Je suis désolée de vous dire que le meilleur endroit pour visiter une pisciculture de ce genre en opération, c'est dans l'État de Washington. J'aurais aimé vous apprendre qu'il y en avait aussi en Colombie-Britannique, mais c'est dans l'État de Washington que cela se passe. Cette usine fournit actuellement du saumon d'élevage en parcs clos à des supermarchés de la Colombie-Britannique, et elle prévoit prendre de l'expansion. Pour le moment, l'expansion touche surtout l'approvisionnement du marché, mais les installations sont là. L'entreprise s'appelle Aquaseed, et elle est située au nord de l'État de Washington.

M. David Lane: Nous pensons que la Colombie-Britannique jouit de conditions gagnantes pour se lancer dans un tel projet, car elle peut obtenir de l'hydroélectricité à assez bon prix et elle dispose de

l'infrastructure nécessaire. Vu le ralentissement des pêches commerciales, on pourrait se servir des usines de transformation inactives et embaucher du personnel qualifié. La Colombie-Britannique gagnerait gros à s'engager rapidement dans un projet d'aquaculture en parcs clos. Les marchés sont là. Les détaillants réclament ce produit. Ce sera vraiment au premier arrivé, premier servi.

Mme Michelle Molnar: Pour répondre à votre dernière question à propos des arguments contre l'aquaculture en parcs clos, je dirais qu'on invoque surtout l'incertitude du processus. Il n'existe pas d'installation d'envergure commerciale d'aquaculture en parcs clos, alors cela pose problème. Vous semblez vouloir avoir un exemple sur lequel nous pourrions nous baser, mais il n'en existe pas de cette taille.

Aussi, les coûts initiaux en capital vont s'avérer un obstacle. Les deux analyses financières effectuées ont donné des résultats différents, l'une estimant les coûts à 12 millions de dollars, et l'autre à 22 millions de dollars. Nous pensons que les coûts réels se rapprocheraient davantage des 12 millions de dollars, mais l'investissement serait tout de même nettement plus important que pour des parcs en filet.

Finalement, M. Tyedmers a fait référence aux coûts de l'énergie. Comme David l'a mentionné, nous pensons que la Colombie-Britannique bénéficie de certains avantages naturels qui lui permettraient de réduire ces coûts dans une certaine mesure, mais il reste toujours des coûts environnementaux qui ne sont pas reliés au marché et qui seront difficiles à prévoir, et la planification commerciale ne sera donc pas évidente à faire.

Essentiellement, de l'incertitude entoure les installations actuelles, les coûts élevés en capital, et l'énergie.

• (1640)

Mme Ruby Berry: En ce qui a trait à votre question à propos des groupes intéressés, j'ajouterais que des entreprises privées, de différentes envergures, ont également manifesté leur intérêt. Je suis désolée de les avoir omises de ma liste. Quelques petites entreprises de la Colombie-Britannique fabriquent ce genre d'équipement et de systèmes pour les écloséries. La technologie ressemble beaucoup à ce qui est utilisé actuellement dans les écloséries, et ces entreprises envisagent de développer la technologie et de diversifier leurs activités pour l'aquaculture en parcs clos. De même quelques grandes entreprises, d'autres industries, sont aussi intéressées à faire la transition pour se lancer dans l'aquaculture en parcs clos, et c'est la même chose pour certains intervenants de l'industrie de l'aquaculture en parcs en filet. D'après ce qu'on peut voir, l'idée suscite beaucoup d'intérêt de part et d'autre.

M. David Lane: De plus, il est très intéressant de savoir que la plus grande compagnie salmonicole au monde, Marine Harvest, dont les avoirs se chiffrent à quelques milliards de dollars, a décidé que c'était dans l'intérêt de l'entreprise de lancer un projet pilote d'aquaculture en parcs clos, et c'est ce qu'elle fait. Le processus de planification a déjà été entrepris, car la compagnie a décidé qu'elle devait être capable de recourir à ces solutions de rechange.

M. John Weston: Savez-vous où cette usine est située, Ruby? C'est dans le nord de l'État de Washington, mais où exactement?

Mme Ruby Berry: Je crois que c'est près d'Olympia. J'essaie de me rappeler du nom de la ville. Je peux trouver l'information pour vous.

M. John Weston: J'apprécierais beaucoup si vous le pouviez.

Mme Ruby Berry: Oui, absolument.

M. John Weston: Je vous remercie encore une fois.

Je représente la circonscription de West Vancouver — Sunshine Coast — Sea to Sky Country, et cette question tient grandement à coeur à bon nombre de mes concitoyens. Je vais suivre le dossier avec beaucoup d'intérêt.

Le président: Merci beaucoup.

Au nom du comité, je tiens à vous remercier encore une fois d'avoir pris le temps, malgré vos horaires chargés, de venir nous parler et répondre à nos questions aujourd'hui. Vos efforts sont très appréciés.

Nous allons faire une courte pause tandis que nous nous préparons à accueillir nos prochains témoins.

Des voix: Merci.

• (1640)

(Pause)

• (1645)

Le président: Messieurs, au nom du comité, j'aimerais d'abord vous remercier d'avoir pris le temps de venir témoigner devant notre comité aujourd'hui et de répondre aux nombreuses questions que nous avons. Comme vous l'avez sans doute compris, nous sommes un peu bousculés par le temps. Je vais donc devoir vous demander de faire preuve d'indulgence à notre égard.

Messieurs Walker, Backman, et Erenst, je vous prierais de nous présenter votre exposé le plus rapidement possible, pour que nous puissions passer immédiatement aux questions. Je sais que les membres du comité ont beaucoup de questions à vous poser.

Monsieur Walker, vous pouvez commencer. Pourriez-vous limiter vos observations préliminaires à environ cinq minutes? Et je demanderais la même chose aux autres témoins qui sont avec nous dans cette salle.

Monsieur Walker, nous vous écoutons.

M. Robert Walker: Merci. Je vais tâcher d'écourter au fur et à mesure la déclaration que j'avais préparée.

Je vous remercie encore de me permettre de m'adresser au comité. Je m'appelle Rob Walker, et je représente AgriMarine Industries, une entreprise établie à Campbell River, en Colombie-Britannique. Nous avons également des bureaux à Vancouver.

Je vais vous faire brièvement l'historique d'AgriMarine, car je crois que c'est pertinent.

À ses débuts, AgriMarine Industries exploitait une ferme piscicole à l'aide de parcs en filet à Kyuquot Sound, au nord-ouest de l'île de Vancouver. Nous faisons l'élevage de saumon quinnat dans des filets, puis nous avons eu beaucoup de difficulté avec les fleurs d'eau. Nous avons finalement dû cesser nos activités parce que nous n'arrivions pas à freiner le taux de mortalité. C'est à ce moment que nous avons commencé à explorer d'autres techniques de pêche. Nous voulions continuer à travailler dans ce domaine, mais nous en avions assez de perdre de l'argent.

En 1999 ou en 2000, le gouvernement de la Colombie-Britannique a lancé une initiative de technologies vertes qui nous a permis de jeter un coup d'oeil au système terrestre qui était déjà en place à Cedar, juste au sud de Nanaimo. Nous avons essuyé quelques échecs au passage avant que tout ne soit au point, mais on nous a donné l'occasion de peaufiner nos installations, de tester les systèmes et d'examiner les coûts et les procédés de sélection.

Nous nous sommes rapidement rendus compte que la consommation d'énergie de la pisciculture faisait en sorte qu'il était très difficile de faire des profits. Les installations nécessitaient un débit d'eau de

10 000 gallons américains par minute, et la seule façon d'atteindre ce débit était d'actionner une pompe de 200 chevaux-vapeur. La hauteur de charge était assez imposante. Pour ceux qui ne le savent pas, cette pisciculture est composée de huit réservoirs de béton hors terre, et la hauteur de charge pouvait parfois atteindre 40 pieds. Nous avons aussi découvert que les niveaux d'oxygène dissous dans les sources locales d'eau variaient énormément. Nous avons dépensé beaucoup d'argent pour acheter de l'oxygène liquide. Nous avons été en mesure d'apprendre beaucoup de choses au sujet des procédés de sélection du poisson.

Le saumon se développe bien en milieux clos, pourvu que les éléments essentiels y soient: le bon niveau d'oxygène, de l'eau vive, l'enlèvement des déchets, la nourriture, etc. Nous avons élaboré plusieurs systèmes de surveillance en temps réel qui nous ont aidés à garder cet environnement stable.

Il est vite devenu évident que le modèle à débit d'eau n'était pas rentable. Nous avons examiné nos options et nous avons finalement adopté un concept marin. Nous avons gardé le modèle à débit d'eau, mais nous l'avons immergé dans la mer, ce qui nous a permis d'éliminer les coûts associés au pompage. Il s'agissait de déplacer l'eau latéralement, comme quelqu'un l'a mentionné plus tôt.

Nous avons tenu compte de différents facteurs avant de renouveler nos structures. Le premier étant bien sûr l'environnement. Notre raisonnement était qu'en optant pour des réservoirs aux parois solides, on évitait ainsi les fuites et les interactions avec les mammifères marins. Il était facile d'empêcher les interactions avec les oiseaux en installant des filets prévus à cet effet. On arrivait à enlever les déchets en recueillant les excréments et les restes de nourriture au fond des bassins, tout en limitant les contacts avec les poissons. Et le confinement des excréments permettait également de réduire le transfert de pathogènes et l'eutrophisation, en plus d'éliminer l'accumulation de déchets sur le fond marin sous les cages.

L'autre facteur qui a pesé dans la balance, c'est la gestion générale de la pisciculture. Il faut s'assurer d'avoir la bonne quantité d'eau, et de donner aux poissons des nutriments de qualité, de l'oxygène, etc. Il faut s'en occuper comme on s'occupe des autres animaux. On gère les intrants afin d'obtenir les bons extraits. On ne peut évidemment pas gérer les choses qui sont hors de notre contrôle, et en repensant au temps où nous utilisions des cages en filet, nous avons bien vu que nous étions en proie aux aléas de la nature, comme les fleurs d'eau. Nous n'avons jamais été aux prises avec des bancs de méduses, comme l'a été la région du sud du Pacifique; ces bancs de méduses sont assez horribles. Nous savions que nous pouvions aussi éviter les périodes de carence en oxygène dissous. Les bassins à parois solides nous permettent évidemment à contrôler tous ces facteurs externes.

Comme autre option, les systèmes terrestres peuvent fonctionner à l'eau douce ou à l'eau salée. Nous pensons que les systèmes à l'eau salée devraient être stationnés directement sur le bord de la mer, mais les côtes de la Colombie-Britannique ne permettent généralement pas d'aménager des hectares du secteur riverain, surtout que l'opinion publique n'est pas très favorable à l'industrie en ce moment. Et beaucoup de gens traînent encore la mentalité du « pas dans ma cour ». Les systèmes terrestres fonctionnant à l'eau douce peuvent être situés à peu près n'importe où, et nous avons l'impression que si l'industrie décidait de prendre de l'expansion grâce à ce système, elle préférerait quitter la Colombie-Britannique pour aller s'établir dans des marchés plus imposants, comme celui de New York ou de Los Angeles.

Nous voulons garder l'industrie vivante ici, en Colombie-Britannique.

• (1650)

Nous estimons que l'océan est une ressource très fiable dont nous ne devons pas abuser. Ainsi, un système expressément conçu pour fonctionner dans la mer sans la malmener permettrait à l'industrie de s'épanouir. Nous avons conçu notre système — un système maritime en parc clos à parois solides, comme je l'ai mentionné — en vue d'une exploitation commerciale. C'est vraiment ce qui fait le succès de notre système si on le compare aux autres que nous avons vus.

Nous avons examiné un certain nombre de matériaux, de dimensions de parc, de pompes d'oxygénation et de technologies qui contribuent au fonctionnement du système. De plus, même si les ancrages sont généralement adaptés à l'emplacement, nous avons déterminé qu'une structure en fibre de verre infusée sous vide, fabriquée en sections pour faciliter le transport, avait la durée de vie que nous recherchions. Nous avons aussi trouvé des pompes à haut rendement et des systèmes d'oxygénation pour réduire la consommation d'énergie de notre concept.

Je vais mentionner brièvement quelques bailleurs de fonds, parce que j'y suis obligé. La Fondation Gordon et Betty Moore de San Francisco et Technologie du développement durable du Canada ont travaillé avec nous. Également, notre société affiliée, le Middle Bay Sustainable Aquaculture Institute, nous a aidés à mettre notre concept en oeuvre.

Vous avez quelques photos sous les yeux, et je vous ai déjà parlé de Cedar. Jetez-y un coup d'oeil. Nous avons aussi installé notre premier parc dans un réservoir à Benxi, en Chine. Ce parc est conçu pour les réservoirs. Ce système n'est pas aussi précis que celui que nous installerons cette année à Middle Bay, mais on peut voir sur les photos que l'idée est la même. C'est un système fiable qui respecte bien les zones de passage entre autres.

Nous produisons actuellement à Benxi de la truite arc-en-ciel. Nous y produisons aussi du saumon royal. Le deuxième parc devrait être en activité d'ici la fin de la semaine. Nous aurons probablement installé six autres parcs dans le réservoir d'ici la fin de l'année. Tout à l'heure, vous avez parlé de réglementation. Après être arrivés en Chine, nous avons attendu environ trois mois pour obtenir tous les permis et un emplacement. Il importe de souligner que le même processus prend environ trois ans en Colombie-Britannique.

Je crois qu'un député a parlé des conditions météorologiques avantageuses du Canada. Durant l'hiver, il y a de l'eau froide en abondance. Nos systèmes tirent l'eau des profondeurs pour stabiliser la température des parcs. Évidemment, les systèmes en eau douce tirent particulièrement profit de la thermocline pour produire des poissons toute l'année.

• (1655)

Le président: Monsieur Walker, je vous demanderais s'il vous plaît de conclure votre exposé.

M. Robert Walker: D'accord, bien entendu.

J'imagine que vous poserez bien des questions plus tard, mais je veux mentionner qu'un certain nombre de groupes dans le monde s'intéressent à nos systèmes. Nous avons conclu un protocole d'entente avec les Lax Kw'alaams, qui habitent la côte nord. Nous travaillons aussi avec des groupes en Chine, dans d'autres pays d'Asie et en Europe. Nous sommes convaincus d'être sur la bonne voie.

Je vais m'arrêter ici. Vous pouvez poser des questions pour obtenir plus de détails.

Le président: Je vous remercie.

Monsieur Backman ou monsieur Erenst, je ne suis pas certain de la façon dont vous voulez procéder, mais je vous prie d'enchaîner.

M. Vincent Erenst (directeur général, Marine Harvest Canada): Je vous remercie, monsieur le président, et je remercie aussi les membres du comité. Merci de nous avoir invités à comparaître aujourd'hui.

[Français]

Je m'appelle Vincent Erenst, et je suis Hollandais. Je suis accompagné de mon collègue M. Clare Backman, directeur à la durabilité.

[Traduction]

Concernant mon expérience, j'ai une maîtrise en science de l'Université de Wageningen, aux Pays-Bas. Je suis dans l'aquaculture depuis 1984 et j'ai travaillé dans différents pays sur diverses espèces. J'aimerais aussi dire que j'ai travaillé sur les systèmes terrestres en parc clos pendant les 10 premières années de ma carrière.

Avant que je cède la parole à Clare pour parler de nos pratiques environnementales, j'aimerais vous entretenir de l'expérience de notre entreprise et faire quelques commentaires sur les témoignages des réunions précédentes.

Marine Harvest est la plus grande entreprise d'élevage de saumons de la Colombie-Britannique. Elle produit environ 50 p. 100 du saumon élevé dans la province. Nous avons 550 employés et nous élevons 40 000 tonnes de saumons par année. Cette année, nos ventes représenteront environ 250 millions de dollars canadiens. Nous vendons 30 p. 100 de nos stocks au Canada et 70 p. 100 aux États-Unis. Chacune de nos 41 piscicultures peut contenir entre 400 000 et 500 000 poissons. Il n'y a jamais plus de 30 ou 32 piscicultures en activité. Les autres sont en jachère pendant deux à six mois.

Nous avons aussi six couvoirs, dont trois servent à produire les saumoneaux avec l'eau recyclée des systèmes terrestres fermés. Tous les oeufs viennent de nos géniteurs de la Colombie-Britannique. Nous n'importons pas d'oeufs depuis bien des années. Deux usines servent à transformer et à emballer tous les poissons que nous produisons.

Notre entreprise est lucrative. Ces cinq dernières années, nous avons eu de très bonnes recettes. Nous réinvestissons beaucoup de fonds dans notre entreprise de la Colombie-Britannique pour la renforcer et lui assurer un avenir meilleur. Toutefois, nous n'avons pas investi dans la croissance de l'entreprise ces sept dernières années, essentiellement parce que cela n'a pas été possible.

Notre entreprise fait partie du groupe Marine Harvest, qui a été fondé en Écosse dans les années 1960. Elle a fait partie d'un groupe néerlandais dans les années 1990. Depuis 2007, Marine Harvest est cotée à la bourse d'Oslo, la meilleure pour les entreprises de production de poissons. Au même titre que les sociétés minières sont pour la plupart cotées à la bourse de Toronto, les entreprises d'élevage de poissons sont généralement cotées sur le marché boursier de la Norvège.

Nous avons 16 000 actionnaires. Croyez-le ou non, mais la majorité des actions appartiennent à des organismes ou à des personnes qui ne sont pas de la Norvège. Il est assez intéressant de constater que des ONG canadiennes détiennent des actions et qu'elles s'attendent à recevoir un bon dividende cette année.

Contrairement à ce qu'on a pu vous dire dans les audiences précédentes, notre entreprise de la Colombie-Britannique est véritablement canadienne. Notre personnel est constitué à 98 p. 100 de gens du Canada. Mis à part moi — qui suis Néerlandais — et trois Chiliens, tous les employés sont Canadiens. En outre, tous les dirigeants viennent d'ici, sauf moi. Environ 90 p. 100 de tout ce que nous achetons provient du Canada. D'ailleurs, une grande partie de ces choses viennent de la Colombie-Britannique.

On a également dit que nous n'engageons pas des gens de la région et que nous donnons de maigres salaires. Je peux vous dire que la grande majorité de nos employés viennent de la partie nord de l'île de Vancouver, où nous sommes à ce jour le plus grand employeur du secteur privé. Les autres employés viennent de la communauté des premières nations de Klemtu. Dans cette région, où nous avons cinq piscicultures et une usine de transformation, pratiquement tous les employés sont de la collectivité locale.

Pour ce qui est des salaires, nos employés horaires reçoivent entre 18 et 30 \$ l'heure après un an. Ils bénéficient d'une assurance-santé complémentaire et de tous les avantages sociaux, comme la pension et la prime annuelle.

On a dit que nous gardons le plus grand secret concernant nos pratiques, mais c'est totalement faux. Nous faisons régulièrement rapport aux chargés de la réglementation dans le plus grand détail. Chaque année, la société rend public un rapport sur la durabilité qui contient beaucoup d'informations. Cette année, Marine Harvest Canada publiera ce rapport en août ou en septembre. On y retrouvera beaucoup de détails sur les activités en Colombie-Britannique.

Je vous recommanderais aussi de consulter notre site Internet, marineharvestcanada.com, où se trouve une quantité considérable d'information: façon dont nous élevons le saumon, où nous le faisons, recettes de chaque pisciculture, etc.

Enfin et surtout, Mme Morton nous envoie des courriels et nous téléphone régulièrement. Nous lui répondons toujours en lui donnant toute l'information nécessaire.

● (1700)

Avant de céder la parole à Clare, j'aimerais tous vous inviter à venir voir nos installations en Colombie-Britannique, notamment notre système terrestre en parc clos qui fonctionne à l'eau douce. M. Donnelly a déjà visité nos installations. C'est avec plaisir que j'accueillerais quelques personnes de plus parmi vous.

M. Clare Backman (directeur, Durabilité, Marine Harvest Canada): Bonjour, monsieur le président et les membres du comité.

Je suis Clare Backman, biologiste agréé. J'ai un baccalauréat de l'Université de la Colombie-Britannique. J'ai travaillé dans les deux ordres de gouvernement pendant près de 30 ans, en particulier dans la régénération et la conservation du saumon. Depuis 10 ans, je suis directeur à la Durabilité chez Marine Harvest Canada.

Je veux parler de quelques points concernant ce que fait notre entreprise à l'heure actuelle et de certains moyens par lesquels nous participons à la gestion de l'environnement. Cependant, je veux préalablement rétablir deux ou trois faits en ce qui a trait aux témoignages précédents.

Le 12 avril, on a laissé entendre qu'au début de la décennie, les saumons rouges sauvages qui passaient près des piscicultures où les poissons étaient affectés par le virus NHI pouvaient être contaminés eux aussi. En fait, le virus NHI s'appelle aussi le virus ou la maladie du saumon rouge. Comme la plupart des saumons rouges de la Colombie-Britannique sont porteurs du virus, ils ne peuvent y avoir été exposés simplement en passant près des salmonicultures, où le virus était malheureusement présent. Il s'agit simplement de biologie fondamentale, ce dont on n'a pas tenu compte selon moi lors de cette audience.

Également, on a donné à penser que le pou du poisson qui s'attaque à nos élevages résiste au médicament Slice. Nous traitons les saumons à l'aide d'un produit chimique, ce dont je parlerai dans un moment. L'entreprise n'a obtenu absolument aucune preuve que le pou du poisson résiste au Slice. J'approfondirai un peu le sujet dans quelques instants.

Le 14 avril, le vétérinaire de la province a mentionné deux ou trois choses importantes à propos du pou de poisson et des différences entre celui de l'Atlantique et celui du Pacifique. Je vais juste vous en parler brièvement. Cette personne a souligné que le *lepeophtheirus salmonis*, ou pou de poisson, du Pacifique est assez différent de celui de l'Atlantique, tout comme les chimpanzés sont différents des humains sur le plan génétique. Selon le vétérinaire, l'expérience qu'on a eue dans la région du Pacifique amène vraisemblablement à cette conclusion. Par rapport à l'espèce européenne, le pou du poisson n'a pas été la préoccupation principale à l'égard du saumon de l'Atlantique en Colombie-Britannique.

De plus, une bonne partie des recherches effectuées ces dernières années montrent que le saumon du Pacifique est capable de générer une réponse immunitaire à l'infection du pou de poisson. Le saumon du Pacifique est en effet capable de se débarrasser de ce parasite, contrairement au saumon de l'Atlantique, plus susceptible d'en être victime. Grâce à ces informations, bien des chercheurs commencent maintenant à voir le pou du poisson comme un problème plus banal qu'on l'avait imaginé au départ.

On a aussi mentionné que ce pou vient des poissons sauvages qui reviennent de l'océan Pacifique pour se reproduire. C'est tout d'abord de cette manière que le pou du poisson est transmis aux élevages.

Toutefois, je ne veux pas pour autant vous donner l'impression que nous ne faisons rien à propos des poux qui affectent nos poissons. Au contraire, nous prenons les grands moyens pour contrôler et gérer ces insectes. J'ai apporté des documents que vous pouvez examiner et qui montrent clairement que nous parvenons à maintenir le nombre de poux du poisson à un niveau très faible chez les saumons d'élevage quand les poissons sauvages migrent pendant le stade juvénile. On exige que nos poissons n'aient pas plus de trois poux chacun; nous réussissons haut la main à atteindre cet objectif. Comme vous pouvez le voir sur le graphique, ces dernières années, il y a eu un pou ou moins sur les ovipares — soit les femelles, qui portent les oeufs — de nos élevages pendant le printemps.

J'essaie de dire par là que nous sommes très attentifs à la gestion du pou de poisson et que nous parvenons bien à éviter qu'il nuise à nos élevages. Grâce à ces efforts, nos poissons ne peuvent pas transmettre la maladie aux poissons sauvages quand ils migrent durant le printemps.

Nous participons également aux recherches sur les poissons sauvages. Les graphiques vous montrent aussi que les infestations de poux parmi les poissons sauvages ont connu un déclin rapide selon le suivi des jeunes poissons, qui chaque année quittent l'archipel de Broughton. En 2008-2009, Pêches et Océans Canada a essentiellement indiqué que le pou du poisson n'avait pratiquement aucun effet ni impact sur le saumon rose dans la région de Broughton.

• (1705)

En résumé, nous gérons le pou du poisson de manière continue et efficace.

Je vais maintenant parler un peu de la question...

Le président: Monsieur Backman, je dois vous interrompre. Il nous reste très peu de temps. En passant aux questions maintenant, nous pourrions couvrir certains éléments de votre exposé.

M. Clare Backman: Absolument.

Le président: Allez-y, monsieur MacAulay.

L'hon. Lawrence MacAulay (Cardigan, Lib.): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Je veux souhaiter la bienvenue à tous les témoins.

Monsieur Walker, vous occupez-vous des systèmes clos ou ouverts? Si j'ai bien compris, vous êtes passés aux systèmes clos, qui servent au grossissement des poissons d'élevage.

M. Robert Walker: C'est exact. Nous avons élaboré un système maritime à parois solides, dont nous disons qu'il est clos. En fait, le système ne fonctionne pas complètement en circuit fermé, car l'eau peut circuler.

L'hon. Lawrence MacAulay: D'accord, je vous remercie beaucoup.

Dans ce cas, j'ai une question pour vous. On a communiqué beaucoup d'informations contradictoires au comité. On nous a dit que bien sûr ce sont les poissons sauvages qui transmettent le pou aux élevages. À l'opposé, on nous a dit que ce sont plutôt les élevages qui représentent le plus grand problème concernant ce parasite. Que répondez-vous à cela?

M. Robert Walker: Nous n'avons pas beaucoup d'expérience à l'égard du saumon de l'Atlantique. Nous produisons avant tout du saumon royal. Comme M. Backman l'a mentionné tout à l'heure, le pou du poisson ne pose généralement pas de problème au saumon royal ou saumon du Pacifique.

Depuis environ trois ans, nous produisons du saumon royal dans un système Future SEA à Middle Bay. Nous y avons trouvé trois poux sur environ 150 000 poissons. Nous savons donc qu'il y a des poux dans l'eau, mais nous constatons qu'ils ne semblent simplement pas s'accrocher aux poissons. C'est bien entendu une question d'espèce, mais ce peut aussi être une question de géographie. La faible présence des poux pourrait aussi être due à l'eau de mer pompée, qui contient plus d'oxygène par rapport à l'eau qu'on trouve normalement dans une cage ouverte. On peut sans aucun doute mener quantité de recherches à cet égard.

• (1710)

L'hon. Lawrence MacAulay: Monsieur Backman, qu'avez-vous à dire concernant ce que nous avons entendu au comité pendant des mois? On nous a présenté des exposés et montré des photos de poissons mangés en grande partie par le pou du poisson. On nous a dit qu'il y avait trois poux par poisson. Il est difficile de dire exactement ce qu'il en est et s'ils constituent vraiment un problème. Des spécialistes nous indiqueraient qu'il s'agit d'un problème majeur.

M. Clare Backman: Concernant les différences entre les poux du poisson et les espèces de saumon, j'ai essayé de faire ressortir qu'en Europe, on est très préoccupé par l'incidence de cet insecte sur le saumon de l'Atlantique — et non celui du Pacifique. Dans l'océan Pacifique, où nous avons des cages de saumon de l'Atlantique, la situation est moins inquiétante relativement au parasite. La préoccupation principale, c'est la possibilité que l'insecte transmis par les élevages ait un effet sur le saumon du Pacifique.

J'ai indiqué qu'au fil des recherches, nous avons constaté que le pou du poisson n'était pas aussi nuisible aux saumons du Pacifique qu'on l'avait imaginé au départ.

M. Vincent Erenst: Puis-je ajouter quelque chose?

L'hon. Lawrence MacAulay: Certainement.

M. Vincent Erenst: M. Krkosek vous a dit que ces deux ou trois dernières années, les piscicultures de l'archipel de Broughton ont réussi à garder les poux affectant le saumon sauvage à un taux extrêmement faible. J'aimerais ajouter qu'à Broughton, nous faisons exactement la même chose qu'ailleurs. Ainsi, bien que nous ayons beaucoup de données seulement sur cet archipel, nous croyons bel et bien que l'effet du pou de poisson provenant des saumons d'élevage est minime à l'heure actuelle grâce aux mesures que nous avons adoptées.

L'hon. Lawrence MacAulay: Je vous remercie beaucoup.

Monsieur Erenst, vous avez indiqué que les ventes s'élevaient à 250 millions de dollars cette année. Est-ce exact?

M. Vincent Erenst: C'est bien cela.

L'hon. Lawrence MacAulay: Est-ce seulement en Colombie-Britannique?

M. Vincent Erenst: Les poissons sont produits en Colombie-Britannique, mais 70 p. 100 sont exportés aux États-Unis.

L'hon. Lawrence MacAulay: M. Walker a indiqué qu'on est quelque peu préoccupé par le transfert des activités dans des régions plus densément peuplées. Cela vous préoccupe-t-il aussi?

J'aimerais que vous donniez plus de détails à ce sujet, monsieur Walker.

M. Robert Walker: À titre personnel plutôt qu'au nom de l'entreprise, j'estime qu'il est plus logique — sur le plan financier — de réduire les coûts. Il est déjà très exigeant d'investir beaucoup de capitaux dans la construction d'un système terrestre qui fonctionne à l'eau douce. C'est pourquoi on aura tendance à vouloir réduire, par exemple, les coûts de transport des aliments pour poissons et des produits destinés à la consommation humaine. Il est tout simplement plus sensé de s'établir près des marchés.

En Colombie-Britannique, nous vendons ou nous consommons pas mal de produits de la mer, mais nous ne sommes certainement pas le principal marché pour les saumons élevés dans la province. Cela dit, nous craignons que les affaires se transportent ailleurs si nous passons aux systèmes terrestres.

L'hon. Lawrence MacAulay: Je vous remercie.

Le président: Allez-y, monsieur Blais.

[Français]

M. Raynald Blais: Merci beaucoup, monsieur le président.

Bonjour, messieurs.

J'aimerais revenir sur les points que j'ai abordés tout à l'heure, à savoir les enclos en mer par rapport aux enclos sur la terre ferme, et la grosseur de ces enclos. J'aimerais connaître votre façon de voir les choses relativement aux enclos.

Préférez-vous les fameux bassins dans l'eau, dans l'eau salée de préférence, je suppose? Je vois que la majorité de vos fermes d'élevage sont en eau salée, donc j'imagine qu'il s'agit de votre préférence. J'aimerais que vous expliquiez pourquoi.

L'autre élément concerne la grosseur des installations. Je vous dirais que si c'est petit, il y a moins de danger que si c'est énorme ou beaucoup plus grand. J'aimerais vous entendre à ce sujet.

• (1715)

[Traduction]

M. Vincent Erenst: Les saumons de l'Atlantique se développent d'abord dans l'eau douce avant d'aller en eau salée. Jusqu'à une centaine de grammes, ils se développent naturellement dans l'eau douce; passé ce poids, ils vont dans l'océan où ils poursuivent habituellement leur croissance s'ils sont en liberté. Il est vrai qu'on peut élever du saumon de l'Atlantique en eau douce, mais cela n'est pas sans problèmes. Bien sûr, on y arrive facilement durant le premier stade de croissance, où il est naturel pour les saumons d'évoluer en eau douce; par contre, le deuxième stade, de 100 grammes à 5 kilogrammes, pose certains problèmes. Si on se penche sur les systèmes terrestres, un problème serait les déchets. Si on a des déchets comme de l'eau salée ou du sel, ils ne peuvent pas servir d'engrais pour l'agriculture; ces déchets ne servent à rien, parce que le sel détruit toutes les cultures. Pour les parcs terrestres de même que les systèmes flottant en eau salée, la seule solution est d'utiliser de l'eau douce. On devra toujours se demander quoi faire avec l'engrais salé.

De nos jours, nos piscicultures produisent en général 2 500 tonnes de poisson en deux ans. Il faut en effet deux ans pour élever des saumons. Actuellement, je pense que le plus grand système clos du monde, où on n'élève pas de saumons, produit probablement quelque chose comme 300 ou 400 tonnes de poisson. Il y a une grande différence de proportion. Pour l'instant, le plus grand système clos ne produit probablement pas plus de 100 tonnes de saumon de l'Atlantique ou d'autres types de saumon. Ai-je répondu à vos questions?

[Français]

M. Raynald Blais: Monsieur Walker, pouvez-vous répondre aux mêmes questions?

[Traduction]

M. Robert Walker: Je veux simplement parler de l'eau salée comme déchet. Nous avons vite compris que ce déchet poserait un problème et nous avons consacré des efforts de recherche et développement pour dessaler les déchets dans le programme PIAAM de Pêches et Océans Canada. Je suis d'accord pour dire qu'il s'agit d'un problème, mais je ne crois pas qu'il le sera à long terme.

Concernant la dimension des systèmes, il y en a peu, en effet... Nous avons dit tout à l'heure qu'il n'y avait pas beaucoup de systèmes comparables. Le système que nous comptons installer à Middle Bay aura quatre parcs dans l'eau qui produiront environ 600 tonnes de saumon chaque année. Il s'agit d'un projet pilote à l'échelle commerciale. En comparaison, le système terrestre ouvert de Cedar, qui utilise beaucoup plus d'énergie notamment, doit produire environ 100 tonnes par année. La capacité des systèmes est très différente.

Le président: Je vous remercie beaucoup.

Allez-y, monsieur Donnelly.

M. Fin Donnelly: J'aimerais remercier les témoins d'être venus nous donner leur avis d'expert. J'aimerais également remercier les

deux entreprises de m'avoir fait visiter leurs installations, celle de Marine Harvest à Cyrus Rocks et l'installation pilote d'AgriMarine à Middle Bay.

J'ai quelques questions pour les gens de Marine Harvest et j'en ai une pour le représentant d'AgriMarine. Je vais poser mes trois questions aux responsables de Marine Harvest, qui pourront répondre ensuite. Il faut garder en tête que j'ai seulement cinq minutes.

Tout d'abord, j'aimerais savoir pourquoi votre entreprise n'a pas été en mesure de prendre de l'expansion. Si j'ai bien compris, vous avez dit ne pas avoir pu vous développer pendant sept ans.

Ensuite, le pou de poisson semble être une source de controverse. Je me demande si vous pouvez commenter la question et dire pourquoi vous utilisez du Slice, par exemple. Ce produit est-il autorisé au Canada?

Enfin, pourquoi la population de la côte ouest décrie-t-elle si vivement l'élevage de poisson dans les cages en filet selon vous?

M. Vincent Erenst: Je peux répondre à la question sur la croissance de l'entreprise. Vous pouvez répondre aux deux autres.

On n'a simplement pas délivré de nouveaux permis ces dernières années. Les deux derniers permis nous ont été accordés en 2006, je crois. En fait, nous avons beaucoup plus de permis que nous en utilisons. Nous en avons 70, mais nous n'en utilisons que 41. Nous nous servons seulement des permis qui s'appliquent aux emplacements présentant les meilleures conditions d'élevage de poisson, qui vont toujours de pair avec les meilleures conditions environnementales.

À quelques exceptions près, nous ne voulons pas nous servir des anciens emplacements. Nous n'avons pas reçu de nouveaux permis, excepté les deux derniers d'il y a quatre ans, qui ont remplacé tous les permis précédents. Voilà pourquoi notre entreprise n'a pas grandi. C'est aussi simple que cela.

• (1720)

M. Clare Backman: Abordons maintenant le contrôle du pou de poisson et l'emploi du produit Slice. Il y a deux moyens de s'occuper de ce parasite: soit en retirant les poissons contaminés des piscicultures, soit en ajoutant un médicament broyé dans les aliments. Le nom commercial du produit est Slice. Une très petite quantité réussira à tuer le pou du poisson. Le produit est très efficace et il parvient assez longtemps à tenir l'insecte éloigné des poissons.

Nous employons une quantité infime de Slice. Je crois que nous avons utilisé 11 kilogrammes de benzoate d'enamectine pour les 43 millions de kilogrammes de saumon d'élevage que nous avons produits l'an dernier, ce qui est très peu.

L'emploi de ce produit est autorisé au Canada. Comme je l'ai dit, nous en utilisons une très petite quantité. Par ailleurs, nous espérons travailler avec les organismes gouvernementaux pour obtenir l'autorisation d'utiliser d'autres produits et ne pas compter seulement sur le Slice. Il s'agit d'un processus de R-D à venir.

Vous avez également parlé de la controverse concernant le saumon d'élevage sur la côte ouest et demandé pourquoi elle est si intense. Cette controverse est due à la grande importance et à la valeur du saumon sauvage comme ressource sur la côte ouest. Tout le monde qui, comme moi, vit dans cette région veut que cette espèce soit préservée. Tout ce qui a l'apparence d'une menace pour le saumon sauvage est scruté à la loupe.

Nos systèmes sont installés dans les eaux publiques. Dans nos activités, nous devons respecter le plus haut degré de précaution environnementale. Nous devons faire la preuve à la population et aux chargés de la réglementation — qui seront bientôt les gens du gouvernement fédéral — que nous pouvons travailler en fonction d'un haut niveau de conservation environnementale.

Il faudra un certain temps avant que ces messages passent. Entre-temps, nous devons sans doute changer certaines choses aussi. Nous sommes parfaits, mais nous nous améliorons tous les jours, notamment dans la durabilité environnementale.

M. Fin Donnelly: Je vous remercie.

J'ai une question brève pour M. Walker.

Bien des personnes ont dit qu'il n'est pas réaliste sur le plan économique d'élever des poissons dans un système en parc clos. Malgré tout, vous semblez déterminés à travailler avec de telles installations. Je me demande simplement si vous pouvez brièvement dire pourquoi.

M. Robert Walker: La plupart de ces gens parlaient sans doute des systèmes terrestres en parc clos. Nous avons envisagé nombre de modèles et nous estimons qu'une installation qui permet de vendre le produit au kilo réduit les coûts des investissements par rapport à un système terrestre. C'est un investissement plus logique dès le départ.

Concernant les activités, nous avons un rendement au moins aussi bon que celui des entreprises qui élèvent des poissons dans un système ouvert. Cela dit, nous avons une expérience limitée jusqu'ici à l'égard de notre système. Si vous me reprenez dans deux ans, je pourrai vous donner une bien meilleure réponse.

M. Fin Donnelly: Pourquoi n'utilisez-vous pas...

Le président: Je vous remercie.

Allez-y, monsieur Calkins.

M. Blaine Calkins (Wetaskiwin, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Je suis reconnaissant d'avoir l'occasion de participer à la discussion. J'ai certaines questions à poser. Je crois que je vais les énumérer. Je vous suggère donc de prendre un stylo dans le cas où j'irais trop vite.

Tout d'abord, je suis préoccupé parce que je ne vois pas comment une installation terrestre qui pompe de l'eau salée et la renvoie dans la mer peut influencer un grand nombre des questions auxquelles nous sommes confrontés à l'heure actuelle. Je comprendrais si nous parlions de gigantesques systèmes de filtration et que des produits pharmaceutiques étaient utilisés pour empêcher l'interaction... Bref, je me demande ce qu'on fait de tout ce qui vient avec l'eau pompée.

Je crois que nous parlons de trois choses différentes... En fait, il n'y a que deux choses différentes. Il y a le système complètement fermé et le système qui a une influence sur l'océan et vice versa. Si vous pouvez me faire part de votre expérience à ce sujet, j'aimerais savoir si une étude a été effectuée ou si de l'information est disponible sur la qualité du produit. Quand on parle de poissons élevés dans l'océan et de poissons sauvages et du système ouvert par rapport au système fermé, j'imagine qu'on doit s'occuper d'importantes questions de qualité.

Monsieur Backman, je pense que vous avez mentionné que le saumon du Pacifique est plus résistant au pou de poisson que le saumon de l'Atlantique. Je me demande si cela s'applique aux cinq espèces de saumon du Pacifique ou si ces espèces présentent des différences. Vous pourriez donner plus de détails là-dessus. J'aimerais connaître votre programme de géniteurs. Que faites-vous

pour maintenir une saine diversité génétique? Vous dites que vous n'importez pas d'oeufs à l'heure actuelle. Je vous saurais gré de me dire comment vous maintenez une saine diversité génétique parmi vos géniteurs sur la côte ouest.

La semaine dernière, j'ai demandé à un témoin si un saumoneau rose pouvait quitter le fleuve Fraser et nager vers le nord entre la terre ferme et les îles sans passer dans un secteur influencé par les élevages. Le témoin m'a dit que l'effet d'une salmoniculture se fait ressentir dans un rayon d'environ 30 kilomètres. Je ne sais pas si c'est nécessairement vrai, mais selon lui, aucun saumon ne peut éviter ces zones en pareilles circonstances.

Pourriez-vous nous dire ce que vous savez sur la zone d'influence d'une salmoniculture? Vous pourriez éclairer le comité sur les mesures que vous avez prises pour répondre à certaines préoccupations dont on nous a fait part et réduire les interactions entre les poissons d'élevage et les phoques, les dauphins, les baleines, les autres mammifères aquatiques, etc. Veuillez parler de certaines de ces questions et de l'influence sur la nature des élevages de saumon de l'Atlantique.

Je vous remercie.

• (1725)

M. Vincent Erenst: Je vais répondre aux questions sur le système en parc clos. Je pourrais aussi parler des géniteurs si vous répondez aux autres questions.

Chez Marine Harvest, nous croyons qu'un système en parc clos doit se trouver sur la terre ferme et recycler l'eau. Cela signifie que presque toute l'eau du système est recyclée sans cesse. Il n'y a environ que 3 à 5 p. 100 d'eau nouvelle dans le système chaque jour.

Pourquoi faut-il recycler l'eau? Les systèmes en parc clos sont extrêmement dispendieux. Il y a deux choses à faire pour atténuer l'impact des coûts. D'abord, il faut augmenter de beaucoup la température de l'eau — pour qu'elle atteigne sans doute 13 à 14 degrés, le maximum pour le saumon —, ce qui va accélérer sensiblement la croissance des élevages. Le poisson se développera deux fois plus vite qu'à température normale. Cette méthode permet de réduire les coûts.

De plus, il faut passer de la densité de 5 à 10 kilogrammes par mètre cube à au moins 40 à 50 kilogrammes par mètre cube pour avoir un rendement des investissements. Je crois que les deux études citées plus tôt font état de ce type de chiffres.

Toujours à l'égard des systèmes en parc clos, nous sommes préoccupés par la qualité du produit des élevages en eau douce. En général, les systèmes qui recyclent l'eau donnent un défaut d'arôme au poisson. On peut lutter contre cela, mais pour se faire on doit nettoyer les poissons à l'eau salée ou à l'eau douce durant les quatre à six dernières semaines. C'est un problème. Personnellement, je crois qu'il pourrait y avoir une solution, mais rien n'est gratuit.

En ce qui a trait aux géniteurs, la question est différente. Nous possédons trois souches de géniteurs. Nous avons un programme pour nous assurer qu'il n'y a pas d'endogamie, que les membres d'une même famille ne se reproduisent pas ensemble. Nous savons qu'il y a encore une bien assez grande variabilité génétique parmi nos géniteurs pour éviter la consanguinité et nous pensons qu'il n'y aura pas de problèmes à cet égard pendant de nombreuses années.

M. Clare Backman: La question portait aussi sur le degré de résistance au pou du poisson des cinq espèces de saumon du Pacifique. Je n'ai pas participé aux études, mais je les ai lues et je me suis tenu au courant. Les premières études concernaient les tout petits saumons. Les saumons roses et kéta qui se rendent dans l'océan sont très petits. Parce qu'on croyait que ces espèces étaient les plus menacées par le pou du poisson, la majorité des données portent sur la capacité des saumons roses et kéta de se débarrasser de ce parasite et sur le stade à partir duquel ils commencent à être plus résistants. Les données concernent surtout les saumons roses et kéta.

Il faut plus d'information sur les espèces de grande taille. Quand je dis de grande taille, je parle des espèces dont les saumoneaux qui migrent sont plus gros. Il s'agit des saumons rouge, royal et coho. Je crois qu'on commence ou qu'on est en train de s'occuper de ces questions.

Pour ce qui est de l'incidence d'une salmoniculture et du rayon d'impact, on ne peut que faire des hypothèses pour l'instant. Nous savons qu'aux alentours de l'île de Vancouver, les poissons qui vont au nord et ceux qui vont au sud passent par des canaux où il n'y a pas de saumon d'élevage. Les poissons qui migrent vers le sud par le passage Discovery ou une autre voie située en bas de l'île de Vancouver ne passeront pas près d'un élevage. Toutefois, les chercheurs de Pêches et Océans Canada ayant mené des études sur les poissons qui voyagent au sud de l'île ont remarqué que le pou du poisson s'y attaquait. Il faut donc admettre qu'il y a partout une certaine quantité de poux du poisson.

Dans le rapport du BC Pacific Salmon Forum, on recommande entre autres de s'assurer que les activités n'augmentent pas la quantité de poux du poisson au-dessus de la normale. Nous essayons de gérer nos activités de pisciculture en conséquence. Grâce à nos efforts, les poissons qui passent par ces canaux durant la saison de migration ne sont pas plus exposés à ce parasite par les poissons sauvages que par nos élevages.

Enfin, nous nous occupons particulièrement des questions concernant les interactions avec les cétacés, les phoques et les pinnipèdes. Nous rapportons toutes les interactions de ce genre et nous essayons de les garder au strict minimum. Nous ne constatons pas d'interactions néfastes avec les cétacés. Nous sommes plutôt préoccupés par les phoques et les lions de mer qui réussissent à déchirer les filets et qui causent la fuite de poissons. Même si nous gérons les piscicultures de manière à éviter ces deux mammifères, nous devons parfois les abattre. Bien sûr, nous présentons chaque année un rapport sur la question au gouvernement fédéral.

Je crois avoir répondu à l'essentiel de...

● (1730)

M. Blaine Calkins: Oui, c'est bien.

Le président: Merci beaucoup.

M. Vincent Erenst: L'autre question portait sur les routes migratoires du saumon sauvage. Si vous...

M. Blaine Calkins: Je crois que vous y avez répondu.

Le président: Merci.

Merci beaucoup, messieurs.

Au nom du comité, j'aimerais vous remercier encore une fois, messieurs, de vous être libérés pour venir répondre à nos questions.

Au nom de tous les membres du comité, je vous remercie beaucoup.

Chers collègues, avant de prendre une pause, il y a une chose dont j'aimerais discuter rapidement. Aujourd'hui, les travaux du comité à venir étaient prévus à l'ordre du jour. Nous devions parler du possible déplacement sur la côte Est. Jeudi dernier, j'ai présenté un exposé devant le comité de liaison. Ce dernier a recommandé que nous réduisions de 12 à 8 le nombre de membres qui participeront au déplacement. Pour l'instant, nous n'avons encore reçu aucune approbation de la Chambre et sommes en attente de l'autorisation.

Allez-y, monsieur Byrne.

L'hon. Gerry Byrne: Tout d'abord, monsieur le président, je crois que vous pouvez autoriser nos témoins à se retirer.

Le président: C'était seulement pour gagner du temps...

L'hon. Gerry Byrne: Quel est le problème avec la Chambre?

Le président: Le comité de liaison formule une recommandation à la Chambre, et nous devons attendre l'autorisation de la Chambre pour voyager.

L'hon. Gerry Byrne: Monsieur le président, je ne voudrais pas trahir la confidentialité des séances à huis clos, mais après 14 années sur la Colline, j'ai compris que, lorsqu'on utilise un avion nolisé pour un déplacement... Je pense que le comité de liaison recommande de limiter ou de réduire les coûts associés au voyage du comité par mesure d'économie. Je crois comprendre que nous allons utiliser un avion nolisé pour voyager.

Le président: C'est exact, ou plutôt c'est ce qui est proposé.

L'hon. Gerry Byrne: Le nombre de membres qui voyagera est passé de 12 à 8. Dans le passé, mon expérience m'a permis de constater que, somme toute, si l'ensemble des membres du comité voyageait, le coût ne serait pas relativement plus élevé. Évidemment, il reste les frais d'hébergement et l'allocation quotidienne. Quoi qu'il en soit, la plus importante dépense de déplacement, c'est l'avion nolisé. Si le nombre de membres qui voyageront passait de 12 à 8, les économies supplémentaires réelles seraient à toutes fins utiles inexistantes.

● (1735)

Le président: Dans l'ensemble, votre théorie est logique, monsieur Byrne.

Je crois que vous avez reçu une copie du budget révisé calculé en fonction de la réduction du nombre de voyageurs. Le fait de passer de 12 à 8 voyageurs fait diminuer considérablement le coût du déplacement. En fait, le nombre d'avions est le même, et, en toute honnêteté, il le serait toujours si 20 ou 16 membres — je ne devrais pas parler de membres, mais plutôt de personnes — prenaient part à la mission. Quoi qu'il en soit, la diminution du nombre de voyageurs permet une économie de 21 000 \$.

Allez-y, monsieur Calkins.

M. Blaine Calkins: Voilà qui m'inquiète, monsieur le président. Si le comité de liaison décide, par mesure d'économie ou pour une raison quelconque, de limiter la capacité des membres du comité à voyager ensemble pour mener ses travaux, je crois que mes privilèges de député et de membre du comité sont remis en question.

Je suis fort inquiet. Une autre chose me préoccupe grandement: tandis que nous réduisons le nombre de députés autorisés à voyager, il ne semble pas y avoir de procédure pour diminuer la taille de l'équipe de soutien. Je sais que nous avons besoin de personnel pour nous accompagner, mais je me demande parfois si nous ne dépassons pas les bornes. Depuis que je suis ici, personne n'a encore expliqué pourquoi huit membres du personnel doivent accompagner huit députés, alors qu'il en faut le même nombre pour accompagner 12 députés. À mon avis, cela ne tient pas debout. Pourriez-vous m'éclairer sur le sujet?

J'aimerais aussi mentionner que si nous devons prendre la décision maintenant, nous devrions probablement nous y mettre, car nous avons autre chose à faire et il est déjà plus de 17 h 30, l'heure de fin de la séance. Je serais ravi si nous pouvions reporter la décision et la discussion à la prochaine séance.

Le président: Nul besoin de prendre de décision pour l'instant. Comme je l'ai dit, je voulais seulement faire rapport sur ma rencontre

avec le comité de liaison. Le déplacement n'a toujours pas été approuvé, car nous devons d'abord recevoir l'approbation secrète de la Chambre. Nous n'avons donc aucune décision à prendre pour l'instant.

Allez-y, monsieur Andrews.

M. Scott Andrews: J'aimerais faire écho aux propos de MM. Calkins et Byrne. J'ai examiné rapidement le budget révisé, et en réduisant la délégation de quatre personnes, l'économie réalisée n'est que de 2 300 \$. Je ne crois pas l'histoire des frais de vol, car je pense que le montant qui figure au nouveau budget est le même que celui examiné la semaine dernière. J'aurais aimé avoir le budget précédent en main.

Le président: L'économie entre les deux budgets est de 21 000 \$, car nous avons réduit le nombre d'avions nolisés. Ce n'est pas le seul motif, mais c'est la principale raison.

S'il n'y a pas d'autres commentaires, nous poursuivrons la discussion mercredi. À ce moment, nous aurons peut-être reçu la réponse de la Chambre.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>